

Le Panorama de presse quotidien de la Région Hauts-de-France



Réalisé par le service Presse de la
Direction de l'Information et de l'Accueil

7 novembre 2016



Ce Panorama de presse est constitué d'une sélection d'articles issus des presses quotidiennes nationales et régionales Nord Pas de Calais - Picardie, classés par thème.

Pour tout complément d'information :

Direction de l'Information et de l'Accueil
Service Presse
Poste (4)6741, (4)6742, (4)6744
Panoramapresse@nordpasdecalspicardie.fr
151 Avenue du Président Hoover - Lille



SOMMAIRE

P - EMPLOI ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

(2 articles)

LesEchos
LE JOURNAL DE L'ÉCONOMIE
lundi 7 novembre 2016

Emploi : bilan encourageant pour la garantie jeunes (758 mots)
Encourageant, mais à confirmer. C'est ainsi que l'on peut résumer le bilan de la garantie ...

Page 9

LesEchos
LE JOURNAL DE L'ÉCONOMIE
lundi 7 novembre 2016

Le ferroviaire français sur la mauvaise pente (1155 mots)
A l'automne 2011, Nathalie Kosciusko-Morizet, alors mini...

Page 11

VP2 - TRANSPORTS, INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT...

(5 articles)

LA VOIX DU NORD
lundi 7 novembre 2016

« Il faut faire de cette ligne un véritable atout pour notre territoire »(493 mots)
par alexis degroote saintpol@lavoixdunord.fr ternois. Les membres du comité de défense de la ligne TER Saint-Pol -Étaples a...

Page 14

L'union
lundi 7 novembre 2016

Dix gares de la région au banc d'essai (924 mots)
1Un accueil tout sourire C'est la bonne surprise de notre enquête. Parti sans doute avec quelques a priori sur l'accueil da...

Page 15

L'union
lundi 7 novembre 2016

Entretien quotidien et maintenance (266 mots)
Entretien quotidien et maintenance Pour la SNCF, il y a deux niveaux d'entretien des gares. Le premier est quotidien via de...

Page 17

LA VOIX DU NORD
lundi 7 novembre 2016

Office de tourisme : les salariés dans le flou à deux mois du basculement (357 mots)
PAR ROMAIN DOUCHIN boulogne@lavoixdunord.fr BOULONNAIS. 1 Une directrice recrutée à l'étranger Les élus avaient le choix e...

Page 18

LA VOIX DU NORD
lundi 7 novembre 2016

Hardelot fait bande à part (208 mots)
Le Festi'mômes, les crèches de Noël, le rassemblement des Porsche, des Harley-Davidson, le festival d'Hardelot ou encore le...

Page 19

VP4 - DÉVELOPPEMENT DURABLE, TRI, TRANSITION ÉNERGÉTIQUE...

(5 articles)

- LA VOIX DU NORD**
lundi 7 novembre 2016
- Le parc éolien Le Louveng sortira de terre en 2017** (438 mots)
Par Estelle Baillieux maubeuge@lavoixdunord.fr Louvignies-quesnoy et Englefontaine. Il aura fallu attendre près de neuf lon... Page 21
- LA VOIX DU NORD**
lundi 7 novembre 2016
- Quelles retombées pour les communes ?** (293 mots)
Le parc éolien, les deux maires des communes concernées l'accueillent les bras ouverts. Outre l'aspect «développement durab... Page 22
- LA VOIX DU NORD**
lundi 7 novembre 2016
- Toutes les villes vont désormais pouvoir relever le défi « Zéro déchet »**(404 mots)
Par Dimitri Schlichter lambert@lavoixdunord.fr Lomme. Le défi « Zéro déchet » va pouvoir se généraliser ! Une application, ... Page 23
- LA VOIX DU NORD**
lundi 7 novembre 2016
- Roubaix, ville pionnière du « Zéro déchet »**(315 mots)
À Roubaix, le défi « Zéro déchet » n'est plus une nouveauté. Lancé en 2015, il a déjà réuni plus de 200 familles en deux édit... Page 24
- LA VOIX DU NORD**
lundi 7 novembre 2016
- Une entreprise 100% coopérative** (103 mots)
Fondée en décembre 2011 par Kevin Dunglas, la société Les-Tilleuls.coop est domiciliée au 2,rue Hegel à Lomme, non loin d'E... Page 25

VP5 - MER ET PORTS, POLITIQUE DU LITTORAL

(1 article)

- LA VOIX DU NORD**
lundi 7 novembre 2016
- Aquaculture : un laboratoire pour étudier les futures espèces de nos assiettes** (386 mots)
PAR SYLVAIN DELAGE boulogne@lavoixdunord.fr WIMEREUX. Quand on sait que la région Nord-Pas-de-Calais n'a mis sur le marché ... Page 27

VP7 - AGRICULTURE, AGROALIMENTAIRE

(1 article)

- LA VOIX DU NORD**
lundi 7 novembre 2016
- Ces pommes de terre belges qui poussent en France en toute illégalité** (516 mots)
par MAXIME PEDRERO maubeuge@lavoixdunord.fr Sambre. Alors que la récolte touche à sa fin, les producteurs sambriens de pomm... Page 29

VP8 - CULTURE

(6 articles)

- LA VOIX DU NORD**
lundi 7 novembre 2016
07 : 37
- Arras Film Festival : quel coût et quelles retombées économiques ?** (762 mots) Page 31
Pendant dix jours, les lumières du Septième Art éclairent la ville de leurs projecteurs. Des milliers de spectateurs vont au cinéma, mais aussi au café, a...
- Nord Littoral**
Le journal de la Côte d'Opale
lundi 7 novembre 2016
- Robespierre mérite-t-il un musée à arras ?** (396 mots) Page 34
Président de l'Association des Amis de Robespierre, Alcide Carton en est convaincu : «Robespierre est un personnage qui inté...
- Nord Littoral**
Le journal de la Côte d'Opale
lundi 7 novembre 2016
- À quoi ressemblerait ce musée ?** (254 mots) Page 35
Ils en rêvent depuis des années. Depuis 1987 et la création de leur association pour certains d'entre eux. Les Amis de Robe...
- Courrier picard**
lundi 7 novembre 2016
- Le Festival des forêts veut plus de soutien** (386 mots) Page 36
Chaque année, mon enthousiasme pour ce que vous faites ne cesse de grandir. C'est exceptionnel.» Des mots élogieux prononcé...
- LA VOIX DU NORD**
lundi 7 novembre 2016
- Une première enveloppe de l'État pour Lille3000** (292 mots) Page 37
LILLE. Ce fut bref mais intense. Moins de deux heures, avec un geste officiel au Tripostal - signature d'une convention pou...
- LA VOIX DU NORD**
lundi 7 novembre 2016
- Le fabuleux destin d'Amélie Antoine marque les dix ans de la médiathèque** (480 mots) Page 38
PHALEMPIN. La rencontre de ce jeudi était le premier événement d'une longue série, en novembre, pour fêter les 10 ans de la...

VP11 - LYCÉES

(10 articles)

- LA VOIX DU NORD**
lundi 7 novembre 2016
- Patrick Moren, proviseur du lycée Blaringhem pour les 10 ans à venir ?** (533 mots) Page 40
Par Anne-Claire Guilain bethune@lavoixdunord.fr Béthune. «Eh oui, c'est moi le big boss officiellement depuis le 1er novemb...
- LA VOIX DU NORD**
lundi 7 novembre 2016
- « Valoriser la partie technologique »**(159 mots) Page 41
Son profil de professeur en génie mécanique n'y est peut-être pas étranger : «Je veux mettre en avant la partie technologi...

LA VOIX DU NORD	« Individualiser les parcours »(146 mots)	Page 42
lundi 7 novembre 2016	Sachez-le : le redoublement, c'est fini ! Sauf si les parents le demandent. Mais l'établissement n'a plus son mot à dire. Cel...	
LA VOIX DU NORD	L'Institut de Genech cherche son nouveau directeur général	Page 43
lundi 7 novembre 2016	(379 mots) Par Marie Vandekerkhove villeneuedascq@lavoixdunord.fr Genech. L'annonce est parue sur plusieurs sites de recherche d'empl...	
LA VOIX DU NORD	Une entreprise de la taille d'un village (308 mots)	Page 44
lundi 7 novembre 2016	L'Institut de Genech avec ses 2120 élèves, ses 370 membres du personnel, sans compter les 1300 apprentis répartis sur une d...	
Nord Littoral <small>Le journal de la Côte d'Opale</small>	Des projets et Fouette cocher ! (778 mots)	Page 45
lundi 7 novembre 2016	Dans la cour du centre de formation d'attelage du Boulonnais, les élèves s'activent, étrille en main, pour tenter de redonn...	
Nord Littoral <small>Le journal de la Côte d'Opale</small>	« On dispose de tout pour enseigner »(366 mots)	Page 46
lundi 7 novembre 2016	Jean-Paul Munn est président de l'association de formation d'attelage du Boulonnais. Il a accueilli quatre jours par semain...	
Nord Littoral <small>Le journal de la Côte d'Opale</small>	noémy, élève et passionnée de chevaux (168 mots)	Page 47
lundi 7 novembre 2016	Originaire d'Ambleteuse, Noémy Delwante, 21 ans, fait partie de la première promotion de la formation CS utilisateur de che...	
LesEchos <small>LE QUOTIDIEN DE L'ÉCONOMIE</small>	Une dizaine d'universités en difficulté financière (614 mots)	Page 48
lundi 7 novembre 2016	« Nous sommes la partie émergée » des difficultés des universités, affirm...	
LesEchos <small>LE QUOTIDIEN DE L'ÉCONOMIE</small>	Laurent Daudet : « Il n'y a pas eu, comme on l'espérait, de vrai effort financier »(618 mots)	Page 49
lundi 7 novembre 2016	Question : Une dizaine d'universités sont en déficit. Est-ce inquiétant ? C'est une bonne ...	

VP13 - JEUNESSE ET SPORTS

(5 articles)

Nord Littoral <small>Le journal de la Côte d'Opale</small>	7 projets aidés par la Mission locale (302 mots)	Page 51
lundi 7 novembre 2016	Les bénéficiaires étaient invités au siège du Comité Local d'Aide aux Projets, situé à Saint-Omer, jeudi afin de recevoir ...	

LA VOIX DU NORD

lundi 7 novembre 2016

Une convention pour permettre à des jeunes de faire du sport leur métier (454 mots)

Page 52

MÉRICOURT. L'étroite collaboration entre la Mission locale, le Point information jeunesse (PIJ) et le service municipal des...

LA VOIX DU NORD

lundi 7 novembre 2016

Amine Hassani, un parcours étonnant (232 mots)

Page 53

Dès aujourd'hui, le jeune Méricourtois Amine Hassani commence sa formation par alternance. Heureux de préparer son brevet p...

LA VOIX DU NORD

lundi 7 novembre 2016

Ce sera un centre aquatique d'envergure sur la friche Nungesser (307 mots)

Page 54

PAR PIERRE ROUANET prouanet@lavoixdunord.fr VALENCIENNES. Début septembre, le chantier de déconstruction de l'ancienne pisc...

LA VOIX DU NORD

lundi 7 novembre 2016

L'avenir de la friche Nungesser se dessine (326 mots)

Page 55

Laurent Degallaix savait ce qu'il voulait. Pour la nouvelle piscine de Valenciennes et pour cette friche de sept hectares l...

VP15 - SANTÉ

(1 article)

LA VOIX DU NORD

lundi 7 novembre 2016

Marisol Touraine n'arrive pas dans la Sambre-Avesnois les mains vides ! (466 mots)

Page 57

Recueilli par Hervé FAVRE hfavre@lavoixdunord.fr région. - Vous venez lancer aujourd'hui le projet de nouveau centre hospit...

POLITIQUE RÉGIONALE

(1 article)

**Courrier
picard**

lundi 7 novembre 2016

Les maires exposent leurs doléances (428 mots)

Page 59

Les maires de l'Oise s'étaient donné rendez-vous ce samedi, à Clermont. L'ordre du jour était technique : mutualisation et r...

POLITIQUE NATIONALE

(6 articles)

LA VOIX DU NORD

lundi 7 novembre 2016

Tes (pri) maires en short... sur le terrain politique (171 mots)

Page 61

Villeneuve-d'Ascq. « Ils mouillent le maillot sur le terrain des idées », s'esclaffe Florence Bariseau, organisatrice du Tour...

Les communistes mettent l'un des leurs dans la balance

(1539 mots)

Mieux se faire entendre, ménager les possibilités de rassemblement, refuser l'attitude de Jean-Luc Mélenchon à leur égard L...

Page 62

Un « pacte d'engagements » sonne l'entrée en campagne

(651 mots)

La plupart des médias n'auront retenu de la conférence nationale des communistes de samedi que la préférence exprimée major...

Page 64

« Le PCF est aujourd'hui la force qui tient la gauche debout »

(416 mots)

« A l'issue de cette conférence nationale, le PCF est déterminé, plus que jamais à jouer un rôle important pour les échéanc...

Page 65

Gérard Filoche voit les ouvriers plus à gauche qu'ils ne le sont

(905 mots)

INTOX Non, Gérard Filoche ne laissera pas dire à ses intervieweurs que 43 % des ouvriers français votent FN...

Page 66

Louis Gallois : « Le déclin industriel est le terreau du FN »

(2005 mots)

Président du conseil de surveillance de Peugeot SA, Louis Gallois, grand patron souvent classé à gauche, est à l'origine du...

Page 68

P - EMPLOI ET
DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE

Emploi : bilan encourageant pour la garantie jeunes

Les effets positifs en termes d'insertion professionnelle doivent être confirmés.

Encourageant, mais à confirmer. C'est ainsi que l'on peut résumer le bilan de la garantie jeunes, trois ans après son lancement et en attendant sa généralisation à toute la France prévue par la loi El Khomri à compter du 1er janvier. Présenté ce vendredi lors de la dernière séance du comité d'évaluation de ce dispositif, le rapport auquel « Les Echos » ont eu accès montre en effet des résultats mitigés. Côté positif, une étude de la Dares, la direction statistique du ministère du Travail, sur un peu plus de 17.000 jeunes résidents dans des territoires où ont été menées les premières expérimentations, montre un taux d'accès à l'emploi 25 % plus élevé que pour un jeune éligible lui aussi à la garantie jeunes mais qui n'en a pas bénéficié.

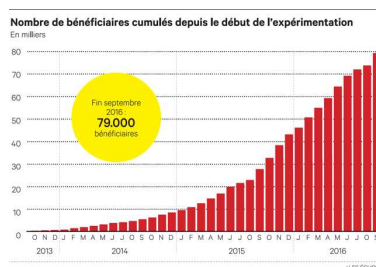
Mais, et c'est là le bémol, d'autres statistiques, auprès de 11.300 autres jeunes, ne confirment pas ces effets significatifs. Une dernière salve de sondages attendue mi-janvier auprès de cette cohorte permettra peut-être de savoir de quel côté penche la balance.

Ni emploi, ni études, ni formation

En cohérence avec la recommandation du Conseil de l'Union européenne instaurant une garantie d'emploi ou de formation pour les jeunes, la garantie jeunes a bénéficié à 79.000 individus à fin septembre, par l'intermédiaire des missions locales. La cible : les plus vulnérables des « NEETS », acronyme anglo-saxon qui désigne les 16-25 ans ni

en emploi, ni en études, ni en formation. Ils seraient 190.000 en France, DOM inclus. L'objectif ? Les mener à l'autonomie grâce à la construction d'un parcours très accompagné de douze mois : les six premières semaines via des ateliers collectifs de 10 à 20, individualisé par la suite.

Pour cela, la garantie jeunes, qui va éteindre le Civis (contrat d'insertion dans la vie sociale), est unique à plus d'un titre. D'abord parce qu'elle place en priorité l'insertion professionnelle (« work first »). Le principe consiste à révéler « plus sûrement » les freins à l'emploi qu'un diagnostic construit hors « toute mise en situation », rappelle le rapport. Les relations avec les entreprises ont été repensées au passage - sous le vocable de « médiation active » - dans l'optique de les inclure réellement dans le parcours du jeune. Ce dernier reçoit une allocation de 461 euros maximum, équivalente au RSA, en échange d'un engagement à aller au bout.



Au-delà des statistiques encourageantes de la Dares, le rapport du comité d'évaluation montre au travers d'enquêtes de terrain que le dispositif ne comporte pas de tare de conception, mais aussi que la mayonnaise a pris, malgré des mobilisations inégales selon les territoires. Ainsi, le

principe de « work first » a-t-il été bien compris et accepté dans les missions locales, mais celles-ci ont dû muscler leurs moyens pour mettre en place les parcours. Si la recherche des jeunes éligibles n'est pas toujours allée de soi, ne serait-ce que parce que certains échappent aux radars des organismes sociaux, la cible a bien été atteinte, poussée il est vrai par des objectifs fixés ambitieux. Et quitte pour cela à faire avec une lourdeur administrative unanimement décriée : pour pouvoir entrer en garantie jeunes, il faut produire certains justificatifs parfois très durs à obtenir quand on est en précarité, comme la pièce d'identité de l'hébergeant (une des solutions passe par des déclarations sur l'honneur). Le reporting est également très chronophage. Le rapport soulève par ailleurs des cas de concurrence avec d'autres dispositifs d'insertion.

Mais là où le bât blesse le plus, c'est avec la « médiation active » : prospection insuffisante, suivi des jeunes dans l'entreprise lâche quand ils ne sont pas laissés « un peu à eux-mêmes » pour trouver un job... La refonte de l'intermédiation avec les entreprises doit encore faire ses preuves. Reste une dernière question et pas des moindres, mais que n'aborde pas le comité d'évaluation. A raison de 1.600 euros par bénéficiaire, le dispositif « vaut-il » par ses bénéfices estimés les 420 millions prévus dans le budget 2017 pour en faire bénéficier les 150.000 jeunes visés ? ■

par Alain Ruello



PAR LIONEL STEINMANN JOURNALISTE AU SERVICE SERVICES

Le ferroviaire français sur la mauvaise pente

Le système ferroviaire français doit encaisser un renchérissement de ses coûts, alors que la concurrence des autres modes de transport n'a jamais été aussi rude. Cheminots, élus locaux et contribuables vont devoir accepter des efforts si l'on veut enrayer son déclin.

A l'automne 2011, Nathalie Kosciusko-Morizet, alors ministre de l'Écologie et, à ce titre, responsable des transports, avait organisé des Assises du ferroviaire pour ausculter les maux du rail tricolore et bâtir une feuille de route propre à refonder un système à bout de souffle. Cinq ans plus tard, non seulement le redressement n'a pas eu lieu, mais le déclin du ferroviaire français semble désormais avéré.

Les indicateurs désespérants se bousculent : la dette de l'établissement public chargé de gérer les infrastructures dépasse désormais les 40 milliards d'euros ; le nombre de voyageurs baisse depuis quatre ans dans les trains régionaux ; le réseau compte 4.000 kilomètres de voies ralenties pour raisons de sécurité ; la plupart des lignes de trains de nuit vont fermer... La situation la plus critique est sans nul doute celle du transport de marchandises, où la part du train a reculé de 41 % depuis 2000.

Pourtant, le gouvernement n'est pas resté inactif. La réforme votée en 2014, bâtie sur le diagnostic né des Assises, a enfin réuni dans un même ensemble (baptisé « SNCF Réseau ») l'établissement chargé de gérer les infrastructures et les 50.000 cheminots de la SNCF qui effectuent concrètement les travaux sur les voies, alors qu'ils se regardaient auparavant en chiens de faïence. L'autorité de régulation du rail,

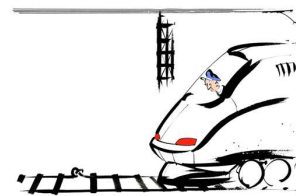
l'Arafer, a bénéficié de pouvoirs renforcés. Et les règles sociales ont été renouvelées l'été dernier, avec notamment la création d'une convention collective couvrant l'ensemble du secteur.

Mais sur plusieurs sujets cruciaux, le rendez-vous a été manqué. L'un des objectifs principaux de la réforme était de stabiliser la dette ferroviaire, mais le décret précisant la « règle d'or », censée empêcher toute nouvelle mise à contribution de SNCF Réseau pour financer de nouveaux projets de ligne à grande vitesse, n'a toujours pas vu le jour.

Par ailleurs, pour répondre aux exigences de Bruxelles et préparer l'arrivée de la concurrence, la réforme a transformé le système ferroviaire public en un édifice complexe où s'imbriquent 3 établissements (SNCF Réseau, SNCF Mobilités et... SNCF). La gouvernance est désormais eurocompatible, mais les prises de décision ne sont pas simplifiées, au contraire.

Surtout, Guillaume Pepy, le patron du groupe public, misait sur la négociation du nouveau cadre social du secteur pour remettre en cause l'organisation du travail des cheminots et combler une partie du déficit de productivité avec le privé, évalué à plus de 20 % avant la réforme. Mais la négociation a tourné au fiasco pour la direction, qui a dû renoncer à ses projets sous la pression du gouverne-

ment. Ce statu quo accroît la vulnérabilité de la SNCF face à ses concurrents, comme le groupe Transdev, qui fait depuis plusieurs années des appels du pied aux régions pour l'exploitation des trains régionaux, ou Europorte et Euro Cargo Rail pour le fret. Mais ces challengers ne jubilent pas pour autant, car la convention collective adoptée l'été dernier se traduit pour eux par une hausse de 10 % de leurs coûts salariaux par rapport aux accords d'entreprise qui prévalaient jusque-là.



Le ferroviaire doit donc encaisser un renchérissement de ses coûts, alors que la concurrence des autres modes de transport n'a jamais été aussi rude. Les compagnies aériennes low cost, le covoiturage, et, depuis 2015, les « autocars Macron » : les consommateurs disposent désormais de plusieurs alternatives au train pour leurs trajets moyenne ou longue distance. Et avec la baisse actuelle des carburants, elles ont le vent en poupe.

Ces solutions de rechange ont accru la mobilité des Français, qui voyagent plus qu'avant. Mais le rail perd aussi des clients dans la bagarre. Ce qui, dans cette industrie où les coûts fixes sont élevés, accroît les

déséquilibres financiers du système. Lorsqu'un train régional ne transporte plus qu'une poignée de voyageurs à chaque trajet, la suite logique, pour réduire la facture, est de transférer la ligne sur la route. La SNCF fait déjà circuler chaque jour 1.200 cars sur ses lignes régionales et le mouvement devrait se poursuivre. Or, moins de trains circulant sur le réseau c'est moins de péages acquittés à SNCF Réseau pour pouvoir utiliser les voies, donc moins d'argent pour la maintenance du réseau, etc.

Le TGV lui-même n'est pas à l'abri. Sur le papier, le réseau français à grande vitesse est pourtant en plein essor, à la suite de la décision de Nicolas Sarkozy, fin 2008, de construire

simultanément 4 nouvelles lignes. Dans les faits, cette extension s'est révélée être un cadeau empoisonné, car ces lignes ont non seulement fait grimper la dette de SNCF Réseau, mais elles sont aussi moins rentables. Par ailleurs, la concurrence du covoiturage a amené l'entreprise à multiplier les billets à bas prix pour limiter l'érosion de sa clientèle, ce qui fait stagner les recettes.

Face à cela, Guillaume Pepy a choisi une stratégie offensive, qui passe par le développement de l'offre low cost Ouigo et par des baisses de prix pour augmenter le taux de remplissage des trains. Mais cette stratégie, même si elle réussit, ne pourra, à elle seule, sauver la SNCF, tout comme l'arrivée

de la concurrence ne suffira pas, à elle seule, à tirer les trains régionaux de l'ornière. Les cheminots (sur l'organisation du travail), les élus locaux (qui décrètent la mobilisation dès qu'un arrêt TGV est supprimé dans leur gare) et les contribuables (pour la reprise de la dette d'une partie du système) vont devoir accepter des efforts, sans quoi le ferroviaire français, pourtant censé être une priorité pour lutter contre le réchauffement climatique, poursuivra son déclin.

Journaliste au service Services ■

par Lionel Steinmann

ENCADRÉS DE L'ARTICLE

Les points à retenir

Une dette explosive, des trains régionaux de moins en moins remplis, des infrastructures vieillissantes, des trains de nuit appelés à disparaître...

Les indicateurs désespérants se bousculent dans le ferroviaire français, dont le déclin semble avéré.

Pour y faire face, le PDG de la SNCF a choisi une stratégie offensive, qui passe par le développement de l'offre low cost Ouigo et des baisses de prix.

Mais cette stratégie, même si elle réussit, ne pourra, à elle seule, sauver l'entreprise.



VP2 - TRANSPORTS,
INFRASTRUCTURES DE
TRANSPORT...

« Il faut faire de cette ligne un véritable atout pour notre territoire »

Par alexis degroote saintpol@lavoixdunord.fr terinois. Les membres du comité de défense de la ligne TER Saint-Pol - Étaples avaient plutôt le sourire, lors de leur réunion, jeudi. Un groupe qui avait été créé en 2011, à une époque où l'on craignait que la ligne soit supprimée. « On a mené un combat durant plusieurs années, note le député Daniel Fasquelle. On a obtenu que des crédits soient inscrits au contrat de plan État Région ». Ceci pour que des travaux soient effectués, sur cette ligne en piteux état. Depuis, il y a eu les élections régionales, la couleur politique de la Région a changé, mais les élus ont eu confirmation que ces travaux auront bien lieu... Une enveloppe de 75,5 millions d'euros (financée par la Région, l'État et SNCF réseau) doit en effet être réservée pour l'étoile ferroviaire de Saint-Pol, qui concerne la ligne Saint-Pol -

Étaples, mais aussi Saint-Pol -Béthune et Saint-Pol -Arras. Alors forcément, du côté du comité de défense, on pousse un « ouf » de soulagement. Il y aura donc des travaux, qui devraient démarrer dans trois ans, mais pour autant, n'allez pas penser que le « job » du comité de défense est terminé. « On va mettre à profit les trois prochaines années pour voir ce qui peut être fait pour tirer au mieux parti du train, pour faire des gares des lieux de vie... » « Il faut faire de cette ligne un véritable atout pour notre territoire », martèle Daniel Fasquelle. Autour des gares, « on peut par exemple faire des zones de développement économique. On peut aussi en profiter pour développer encore le tourisme. Avec cette ligne rénovée, c'est toute une dynamique nouvelle qui peut se créer. » Un discours relayé par d'autres élus, comme le maire d'Auchy, Jean-

Claude Darque. « Nous voulons faire de l'ancienne filature un pôle touristique, qui pourrait accueillir des colloques, de l'hôtellerie, etc. Forcément, sur Auchy, on se réjouit de la confirmation de ces travaux. » Lors de leur réunion, les membres du comité de défense ont aussi adopté une motion, qui va par la suite tourner dans les communes et com de com concernées par le dossier. Motion dans laquelle les élus « rappellent le caractère vital de la ligne ». Et si ces derniers « se félicitent de l'engagement de l'État, de la Région et de SNCF Réseau », ils resteront vigilants sur le respect de ces engagements et veilleront « à la mise en place de moyens de substitution efficaces et adaptés au besoin des usagers », lorsque le trafic ferroviaire sera interrompu. Le job du comité de défense n'est pas encore terminé... ■



Dix gares de la région au banc d'essai

1Un accueil tout sourire C'est la bonne surprise de notre enquête. Parti sans doute avec quelques a priori sur l'accueil dans les gares, partout où nous sommes passés nous avons rencontré un personnel sympa et disponible. Certes, nous n'étions pas en plein rush mais chaque fois les gens ont pris le temps de nous renseigner, avec la plupart du temps le sourire. Un vrai bon point à signaler car on est aussi les premiers à critiquer lorsqu'il y a un manque d'informations lors des grèves, des retards... 2La propreté à améliorer La première impression est souvent déterminante. La plupart du temps, les gares testées sont propres au premier abord. Si on rentre dans le détail, par contre, il y a des efforts à faire. C'est surtout le cas pour les passages souterrains et les toilettes. À Charleville-Mézières par exemple, le plafond du souterrain s'écaille par endroits et l'odeur d'urine est assez présente. À Châlons-en-Champagne, on remarque des traces de rouille le long du mur. Idem à Épernay où le plafond s'effrite (comme à Vitry-le-François) et la rouille est présente sur les poutres. Pour les toilettes, il y a de tout. De rien à Soissons, à du payant très propre à Reims et Château-Thierry. Entre les deux il y a celles qui sont fermées pour travaux sans date de remise en service (Sedan, Charleville-Mézières, Épernay), celles gratuites mais pas très attrayantes (Châlons) ou celles payantes mais très sales (Laon). Avec la particularité, pour la plupart, d'être installées non pas dans le hall mais au bout du quai. 3De grosses variations dans les services Évidemment, on ne s'attend pas à avoir les mêmes services à Reims (brasseries,

journaux, restauration à emporter...) qu'à Sedan. Mais parfois on se dit tout de même que quelques efforts pourraient être faits. À Rethel notamment, où l'on doit se contenter d'un distributeur de friandises et de boissons, d'un photomaton et d'un photocopieur. Pour le café ou les journaux, on repassera. Mêmes restrictions à Vitry-le-François. La plupart des stations ont tout de même leur kiosque à journaux, du type Relay avec boissons fraîches, de quoi grignoter, tabac... Par contre, les horaires d'ouverture sont variables allant de tous les jours à Reims ou Laon, à uniquement le matin en semaine à Château-Thierry en passant par des fermetures partielles le week-end (Sedan, Épernay, Soissons). On notera aussi quelques concepts plus développés et intéressants dans lesquels on retrouve tous les jours la presse mais aussi plein d'autres produits avec le Monop'Station à Charleville-Mézières et le Casino Shop à Châlons. Parcs à vélo couverts et éclairés, sans protection ou tout simplement fermés... Faites votre choix! 4Les handicapés pas tous égaux devant les gares Dans tous les cas de figure, une personne handicapée en fauteuil roulant pourra monter dans un train. Par contre, cela peut être très simple comme très complexe. Le top, ce sont évidemment toutes les gares équipées d'ascenseurs qui permettent d'aller d'un quai à l'autre. C'est le cas à Sedan, Charleville-Mézières, Rethel, Châlons-en-Champagne, Vitry-le-François, Reims et Laon. Ailleurs, les personnes handicapées sont les bienvenues mais il faut mettre en place toute une organisation derrière, faute d'ascenseur pour accéder à tous

les quais. À Épernay, Soissons et Château-Thierry, il faut en effet solliciter les chefs de gare qui, le cas échéant, bloqueront une voie pour vous faire passer qu'un quai à l'autre via des systèmes particuliers. Il est à noter qu'à Soissons l'accessibilité aux quais devrait être réalisée pour 2018. C'est également programmé à Château-Thierry, mais pas tout de suite. 5Pas si compliqué de se garer Force est de reconnaître que dans l'ensemble les gares testées sont accessibles, avec des parkings à proximité parfois totalement gratuits, ou partiellement (quinze minutes, zones bleues). Cela est notamment le cas à Sedan, Rethel, Charleville (quelques places à quinze minutes), Châlons-en-Champagne, Vitry-le-François, Soissons. Les déposes minutes y sont aussi assez faciles, même si aux heures de pointes ça bouchonne. S'il fallait ressortir des mauvais élèves, on signalera la gare de Reims dont le système de dépose est un peu alambiqué, ce qui fait que tout le monde se met sur les emplacements de taxi pour déposer ou attendre quelqu'un. Autre point noir, la gare de Château-Thierry, la seule où nous avons mis autant de temps pour trouver une place. Un projet de création de places de stationnement est actuellement à l'étude. Il pourrait voir le jour sur un espace foncier appartenant à la SNCF près de la gare. 6Les vélos pas toujours les bienvenus Vous voulez venir à vélo à la gare pour prendre ensuite le train? Pas de problème, mais il vous faudra choisir votre gare. Des espaces couverts sont proposés à Sedan, Rethel, Vitry-le-François, Épernay, Reims (un peu caché), Château-Thierry. À Charleville, Châlons ou Soissons, les aménagements sont

plus sommaires. À Laon, il y a bien un espace couvert et fermé mais il n'est plus accessible après avoir subi des

dégradations. Grégoire Amir-Tah-masseb ■



Entretien quotidien et maintenance

Entretien quotidien et maintenance Pour la SNCF, il y a deux niveaux d'entretien des gares. Le premier est quotidien via des conventions passées avec la Région. Le travail est effectué par les équipes TER dans chaque gare. Des enquêtes clientèles sont régulièrement effectuées afin d'ajuster les interventions. Le second niveau est celui de la maintenance avec des « Techni-Gares ». Il y en a au niveau des grandes régions et ces personnes sont chargées de coordonner les tra-

vaux d'entretien plus importants. À Laon, il est par exemple prévu le remplacement de la chaudière de la gare en 2019. À Soissons, des travaux d'accessibilité seront menés en 2017 et en 2018. Si vous remarquez des choses qui ne vous plaisent pas, deux possibilités : informer en direct le personnel en gare ou alors passer par des « comités de lignes » composés notamment d'associations locales dont vous trouvez, normalement, les coordonnées en gare. Sondage : vous nous avez donné votre avis sur nos

sites internet Dans le cadre de ce palmarès des gares, nous vous avons demandé de donner votre avis sur cinq critères qui nous semblent essentiels pour les usagers : les services disponibles en gare, le parking (pour les voitures et pour les deux-roues), la propreté (dans la gare et les toilettes). Vous avez été près de 400 à répondre à nos sondages. Pour connaître le détail de vos réponses, rendez-vous sur www.lunion.fr et www.lardennais.fr ■



Office de tourisme : les salariés dans le flou à deux mois du basculement

PAR ROMAIN DOUCHIN
boulogne@lavoixdunord.fr
BOULONNAIS. 1 Une directrice recrutée à l'extérieur Les élus avaient le choix entre promouvoir une candidature interne et un recrutement extérieur. Ils ont opté pour la deuxième solution. Émilie Piraux arrive de Meaux, où elle dirigeait l'office de tourisme, pour piloter la nouvelle organisation. Marc Sumera, directeur de l'OT de Wimereux, était candidat mais n'a pas été retenu. Les élus ont peut-être estimé qu'il avait un regard trop wimereusien. On pensait qu'Isabelle Marquis, la directrice de l'OT de Boulogne, aurait aussi postulé. Elle ne l'a pas fait. 2 Quid de la vingtaine de salariés? « C'est simple, à deux mois du transfert, on ne

connaît toujours pas notre lieu de travail, notre contrat, notre salaire, nos missions. Donc ça génère de l'inquiétude », déclare une salariée qui veut rester anonyme. D'autres salariés sont dans l'expectative. La CAB se veut rassurante : « On reprend l'ensemble du personnel actuellement en poste dans les différents offices. » 3 Qu'est-ce qui est transféré à la CAB? Sont transférés l'accueil, l'information, la promotion et le personnel qui y est rattaché. Les locaux actuels des différents OT vont devenir des bureaux d'information touristiques dédiés à l'accueil et à l'information des touristes. Le futur office intercommunal s'occupera de la promotion du territoire en participant à des salons à l'étranger, en

établissant une stratégie numérique globale. Il serait constitué de quatre grands pôles : accueil, communication, administration-finances-ressources humaines et relation avec les professionnels. 4 L'animation reste à la charge des villes La partie animation (organisation d'événements), et le personnel qui y est affecté, reste du ressort des communes. Neufchâtel-Hardelot y tient et va même créer une structure spécifique pour cela (lire ci-dessous). Pas question de se faire « piquer » ou d'abandonner des animations à succès qui contribuent à sa notoriété et à son attractivité. ■



Hardelot fait bande à part

Le Festi'mômes, les crèches de Noël, le rassemblement des Porsche, des Harley-Davidson, le festival d'Hardelot ou encore le dîner sur la digue l'été...À Hardelot, ces événements attirent du monde. Alors que l'OT disparaît, il était impensable pour Jean-Pierre Pont, maire, et sa directrice Martine Boulongne de les laisser mourir ou partir. Martine Boulongne ne rejoindra pas

l'organigramme du futur office intercommunal. Jean-Pierre Pont se félicite de conserver cette professionnelle à ses côtés. Elle devrait prendre la tête d'une structure créée de toutes pièces par la ville pour chapeauter les animations. « On va créer une sorte de comité des fêtes. Comme le transfert de compétences ne prévoit pas la reprise des animations, on va bien évidemment continuer de les orga-

niser avec le personnel nécessaire et avec un budget équivalent à celui alloué actuellement » indique le maire. Qui a prêché pour la fusion des offices, avec sa casquette de vice-président de la CAB en charge du tourisme ; mais sans oublier d'assurer ses arrières dans sa commune. Charité bien ordonnée, commence par soi-même.R. D. ■



VP4 - DÉVELOPPEMENT
DURABLE, TRI, TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE...

Le parc éolien Le Louveng sortira de terre en 2017

Par Estelle Baillieux maubeuge@lavoixdunord.fr Louvignies-quesnoy et Englefontaine. Il aura fallu attendre près de neuf longues années pour que le projet de parc éolien à Louvignies-Quesnoy et Englefontaine (d'où le Louveng) entrevoit le bout du tunnel. Le projet initial a été modifié, retoquant finalement l'installation d'éoliennes près de la forêt de Mormal. Il finira par se concentrer sur une zone allant d'Englefontaine à Louvignies-Quesnoy, où seront installés les cinq futurs aérogénérateurs. Pourtant, le Louveng a dû se heurter à la présence d'un radar météorologique, installé à Taisnières-en-Thiérache. Mais un nouveau décret à la fin de l'année 2015 a assoupli les contraintes réglementaires. Finalement, le projet a obtenu les autorisations nécessaires. Ce parc comportera cinq machines, « d'une hauteur chacune d'environ 125 mètres au bout de pales », note

Arnaud Ponche, responsable construction chez RP Global. Trois à Louvignies-Quesnoy et deux à Englefontaine, « d'une puissance de 2 à 2,5 MW. Les puissances ne sont pas encore définies, en cours de réflexion. Au total, elles produiront 29 000 MWh par an, soit approximativement une production électrique pour 10000 habitants », souligne Arnaud Ponche. RP Global devrait investir dans ce parc entre 12 et 15M€. « L'appel d'offres est en cours pour la fabrication des machines, précise-t-il. Le chantier devrait démarrer dans le courant du mois de février, voire mars, une fois le marché passé pour la construction des aérogénérateurs. Il s'en suivra, le chantier pour le réseau enterré, le chemin d'accès aux éoliennes et les travaux de génie civil pour les fondations. Le montage des machines est prévu pour septembre 2017 », avance-t-il. L'électricité produite sera raccordée à un poste

source, situé le long de la D 934, puis relié par câbles enterrés au poste de distribution, situé au nord-est du Quesnoy, à Villereau. Elle sera ensuite réinjectée dans le réseau public, rachetée par ErDF.

Deuxième parc dans le Quercitain

Ce sera le deuxième parc éolien qu'exploitera la société RP Global, qui vient d'inaugurer dans le Cambrésis quinze éoliennes à Boursies, Moeuvres, et Doignies. Le Louveng sera aussi le deuxième à pousser dans le Quercitain, après celui qui avait vu le jour en 2010, installé à Sepmeries, Salesches, Beaudignies et Louvignies-Quesnoy. Il était à l'époque le premier parc éolien dans le sud du département. ■



Quelles retombées pour les communes ?

Le parc éolien, les deux maires des communes concernées l'accueillent les bras ouverts. Outre l'aspect « développement durable », il est bien là question des avantages financiers qu'ils comptent en retirer. Louvignies-Quesnoy dispose déjà d'une éolienne, issue du parc du Quercitain, inaugurée en 2010. « Elle rapporterait environ 1500 euros par an », estime le maire de Louvignies-Quesnoy, au titre des réseaux enfouis. Mais pour les trois futurs mâts, Alain Michaux espère bien en retirer quelques compensations supplémentaires. Pour cela, comme le maire

voisin, Michel Manesse, qui lui accueillera deux éoliennes à Englefontaine, il compte sur une répartition de l'intercommunalité, au titre de l'IFER. Cette imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux se répartit à 70 % pour la CCPM et à 30 % pour le Département. Une première amorce en ce sens a été votée en juin, par un pacte fiscal, rappelle le président de la communauté de communes du Pays de Mormal, Guislain Cambier, intégrant les nouvelles recettes issues de l'éolien, et surtout « une clé de répartition de façon à dédommager les communes qui en su-

bissent l'impact : une restitution d'une partie de l'IFER que touche la CCPM, aux communes qui reçoivent un mât éolien ». Restitution, qui ne peut s'appliquer à l'ancien parc éolien du Quercitain. En revanche, « le pacte fiscal peut intégrer d'autres mesures liées au photovoltaïque, la géothermie, la biomasse. Sur le territoire, la potentialité liée à l'éolien a atteint son maximum », souligne le président de la CCPM, qui « plaide pour que l'intercommunalité prenne la compétence de l'éolien », depuis 2014. ■



Toutes les villes vont désormais pouvoir relever le défi « Zéro déchet »

Par Dimitri Schlichter
lammersart@lavoixdunord.fr
Lomme. Le défi « Zéro déchet » va pouvoir se généraliser ! Une application, créée par la société lommoise Les-Tilleuls.coop, facilite le bon déroulement de ce défi. Conçu exclusivement pour la mairie de Roubaix, le logiciel va désormais être commercialisé aux municipalités, collectivités territoriales et associations souhaitant participer à l'opération. L'application se présente sous la forme d'interfaces simples. Une partie n'étant accessible qu'à l'administrateur (l'organisme ayant lancé le défi), l'autre étant réservée aux familles qui souhaitent tenter l'aventure. « L'objectif est tout simplement de réduire la quantité de nos déchets sur une année », résume Cécile Hamerel, responsable marketing.

Avant toute chose, une fiche d'identité de chaque foyer doit être établie. « Un questionnaire, dans lequel figurera l'ensemble des données de la famille, est à remplir. Cela permet de comprendre la consommation de chaque ménage, différente si l'on est seul, en couple ou avec enfants », souligne Clément, développeur chez Les-Tilleuls.coop. Les renseignements fournis, place aux pesées ! L'application propose d'annoter régulièrement le poids de vos ordures, en différenciant les déchets recyclables et nonrecyclables. Mais il faut jouer la carte de l'honnêteté. « Le but est que chacun fasse des efforts. Une courbe statistique permet de voir son évolution au cours de l'année et de savoir si ces efforts sont efficaces. Il n'y a aucun intérêt à tricher », juge le concepteur du logiciel.

Une appli « sur mesure »

La marge de manœuvre concernant l'utilisation de l'application est large. « Nous pouvons la personnaliser en fonction des demandes du client, note Clément. Le coût sera d'ailleurs calculé sur le degré de sur-mesure que nous devons faire. » Autour de 10000euros en moyenne. « Mais elle sera proposée gratuitement à des petites associations qui dépendent du label Zéro déchet. » En outre, une interface agenda est mise à disposition. Y sont proposés plusieurs événements et ateliers en lien avec le développement durable. Pour piocher des conseils, des bonnes idées... Et se donner toutes les chances de réussir son défi. ■



Roubaix, ville pionnière du « Zéro déchet »

À Roubaix, le défi « Zéro déchet » n'est plus une nouveauté. Lancé en 2015, il a déjà réuni plus de 200 familles en deux éditions. Et ne compte pas s'arrêter là puisque 120 foyers sont déjà inscrits pour 2017. Un succès dont se réjouit Alexandre Garcin, adjoint au développement durable : « Cela fait clairement bouger les lignes. On a senti un réel investissement des familles qui s'est traduit par des changements de comportement au quotidien. » Concrètement, la moyenne du poids annuel des ordures en métropole se chiffre autour de 230kg par famille. « Pour celles qui ont participé au défi, ce

chiffre tombe à 58kg seulement », souligne l' élu. « Depuis le démarrage, 70% des foyers ont réduit leurs déchets de plus de 40%, et 25% de plus de 80% », confirme Cécile Hamerel, responsable marketing de la société créatrice du logiciel, Les-Tilleuls.coop.

Écolo et écono

Cette diminution du poids des ordures a non seulement des vertus en matière écologique mais aussi économique. « Andrée est une retraitée qui a participé au défi en 2015. Elle dépensait chaque mois environ 500eu-

ros pour ses courses. Aujourd'hui elle n'en dépense plus que 300. Elle n'a pas une pension élevée et cette économie est plus que bienvenue pour elle », relève Alexandre Garcin qui était lui-même inscrit au défi. « On a changé certaines habitudes à la maison. Nous nous sommes mis à fabriquer notre propre shampoing avec mes enfants. Le résultat n'est pas génial encore mais ce sont des moments très drôles », sourit-il. L' élu a d'ailleurs une formule pour résumer le concept : « C'est zéro déchet mais 100% de bonheur ! » ■



Une entreprise 100% coopérative

Fondée en décembre 2011 par Kevin Dunglas, la société Les-Tilleuls.coop est domiciliée au 2, rue Hegel à Lomme, non loin d'Euratechnologies. Elle a pour particularité d'appartenir à 100% à ses salariés. Une vingtaine à ce jour. Chacun dispose d'une voix, égale, au conseil d'administration. La société est en plein essor. Elle réalisait, en 2014, 380000 euros de chiffre d'affaires. Aujourd'hui, elle a dépassé le million d'euros. Présente à Lille et Amiens, l'entreprise compte ouvrir une antenne à Paris et envisage, à moyen terme, de s'implanter à Londres. ■



VP5 - MER ET PORTS, POLITIQUE DU LITTORAL

Aquaculture : un laboratoire pour étudier les futures espèces de nos assiettes

PAR SYLVAIN DELAGE
boulagne@lavoixdunord.fr WIMEREUX. Quand on sait que la région Nord-Pas-de-Calais n'a mis sur le marché que 6300 tonnes de productions aquacoles en 2013, contre 1,3 million de tonnes en Europe, on mesure toute l'ampleur de notre retard en matière d'aquaculture. D'autant plus que le marché international est dominé à 87% par l'Asie du Sud-Est. Un retard rédhibitoire ? Pas encore, à en croire Jean-Loup Lesaffre, président de la communauté d'agglomération du Boulonnais (CAB). Pour lui, les enjeux de l'aquaculture sont devant nous, alors que la pêche traditionnelle décline. « Tous les pays, notamment ceux en développement, vont devoir trouver des protéines pour nourrir 9 milliards d'habitants », anticipe l' élu. Fort de

ce constat, la CAB a mis sur les rails un centre de recherche et d'expérimentation, en cours d'aménagement dans une ancienne usine de purification de moules, à Wimereux. Un chantier de 4,3 millions d'euros, aux frais de la collectivité. Dans ce bâtiment de 1500 m², les ingénieurs de la société Nouvelles Vagues travailleront dès début 2017 sur tous types d'espèces : poissons, crevettes, mollusques, plancton, algues... Un vaste éventail exploitable grâce à des flux d'eau à la fois douce, salée et saumâtre, ce qui en fera « un centre unique en France et en Europe », d'après Philippe Droin, directeur de Nouvelles Vagues. Il existe bien des laboratoires similaires en Norvège par exemple, « sauf qu'ils ne sont pas multi-espèces, ils

sont essentiellement tournés vers le saumon et le cabillaud ».

Attirer des industriels

Nouvelles Vagues ambitionne de travailler avec des partenaires et des clients basés en France comme à l'étranger. Des contacts auraient déjà été noués avec Taïwan et l'Afrique du Sud. À terme, la CAB espère profiter des retombées de ce centre de recherche en attirant des industriels. « Nous devons susciter des vocations, faire venir des chercheurs pour lancer des projets qui pourront s'ancrer dans le Boulonnais », martèle Jean-Loup Lesaffre. De quoi faire enfin entrer la région dans le grand bain de l'aquaculture ? ■



VP7 - AGRICULTURE, AGROALIMENTAIRE

Ces pommes de terre belges qui poussent en France en toute illégalité

Par MAXIME PEDRERO
maubeuge@lavoixdunord.fr
Sambre. Alors que la récolte touche à sa fin, les producteurs sambriens de pommes de terre n'ont pas vraiment la patate. La faute surtout aux mauvaises conditions climatiques de ces derniers mois (lire plus bas) mais aussi à un phénomène qu'ils voient se développer le long de la frontière. Un parasite pas bien méchant mais qui peut parfois « jouer sur le moral ». À plus forte raison lorsque, comme cette année, la récolte n'est pas bonne. Leur doryphore à eux vient du royaume d'à côté. Des producteurs belges de plus en plus nombreux à venir faire pousser des pommes de terre en France. « Chez eux, les terres disponibles commencent à manquer et sont donc beaucoup plus chères qu'ici, analyse un producteur sambrien pour expliquer ce phénomène. En Belgique, l'industrie de la pomme de terre est beaucoup plus développée qu'en France. C'est exponentiel. » Un contexte qui pousserait certains agriculteurs à franchir la frontière pour

cultiver en France, sur des terres qu'ils sous-louent. « Les producteurs louent généralement une grosse partie de leur exploitation à des propriétaires terriens. » Des baux de plusieurs années encadrés par le statut du fermage qui interdit toute sous-location, sous peine de résiliation.

« Par facilité »

Pourtant, malgré cette interdiction légale, de plus en plus d'agriculteurs français cèdent « par facilité » à l'appel d'outre-Quévrain. « Chacun y trouve son compte, estime un autre producteur sambrien. Pour les Français, la sous-location permet de déléguer du temps de travail sur sa ferme tout en ayant un revenu assuré. En temps de crise, ça peut être tentant. » Plus que cette entorse à la loi, c'est l'absence totale de contrôle qui irrite certains exploitants du val de Sambre. « Les Belges arrivent avec leurs plants et leurs produits sans rien dire à personne et on ne les embête pas. Alors que nous sommes super contrôlés. » Traçabilité des

plants, recherche d'éventuelles maladies, nature des produits phytosanitaires utilisés ou encore analyse de la production après récolte, autant de contrôles qui échappent à ces exploitations non déclarées. À cette pression sanitaire moindre s'ajoutent quelques avantages fiscaux. « Beaucoup d'agriculteurs belges sont imposés sur ce qu'ils produisent. Tout ce qu'ils récoltent en France en sous-louant des terres échappe donc généralement à cet impôt. Et puis, en faisant venir leurs produits phytosanitaires de Belgique ils ne s'acquittent pas de la redevance pour pollution diffuse que nous devons payer en France. » Si la plupart des interlocuteurs institutionnels reconnaissent l'existence de ce phénomène, tous ou presque avouent leur impuissance. Au jeu du « pas vu, pas pris », certains agriculteurs belges tirent leur épingle du jeu. Pas de gros manque à gagner pour les producteurs français mais plus un impact moral. Une « frustration » qui s'ajoute à la crise. ■



VP8 - CULTURE

Arras Film Festival : quel coût et quelles retombées économiques ?

Pendant dix jours, les lumières du Septième Art éclairent la ville de leurs projecteurs. Des milliers de spectateurs vont au cinéma, mais aussi au café, au restaurant. Nous avons évalué avec les organisateurs ce que coûte le festival et ce qu'il rapporte pour le commerce et l'économie locale.

Il se situe autour de 750 000 €, « un petit budget au regard d'autres événements de ce type en France (entre 1 million et 3,6 millions pour le festival Lumière à Lyon) », souligne Éric Miot, délégué général du festival arrageois. Ce budget ne comprend pas l'aide indirecte apportée par la ville d'Arras (mise à disposition de salles, prêt de matériel, manutention...) et le Département du Pas-de-Calais (soutien en communication).

Les organisateurs soulignent une inflation des coûts (transports, matériels techniques) et l'apparition de nouvelles dépenses. En premier lieu pour la sécurité, contexte terroriste oblige, avec une ligne budgétaire multipliée par quatre cette année.

Elles ont été globalement maintenues depuis l'année dernière : 210 000 € pour la Région, 102 000 € pour le Département, 95 000 € pour la ville d'Arras, 67 000 € pour le Centre national du cinéma (CNC), 30 000 € pour la communauté urbaine d'Arras (CUA). Le gros hic, c'est la défection de la communauté européenne, apprise fin août. Soit 55 000 € d'envolés. «

Le budget alloué aux festivals des trente-cinq pays participants au programme MEDIA a diminué de 1 million d'euros tout en faisant entrer de nouveaux pays (Turquie, Albanie, Georgie...) qu'il a fallu satisfaire, explique Éric Miot. Les festivals français ont été fortement impactés : nous sommes passés de onze festivals aidés à trois. »

Pour le festival arrageois, des coupes budgétaires ont donc dû être réalisées et quatre financeurs (Région, Département, Ville, CUA) ont prévu une rallonge de 12 000 ou 12 500 €. Ce qui devrait permettre de limiter le déficit entre 5 000 et 10 000 €.

« L'effort du festival pour diversifier ses ressources est très important depuis quelques années », soulignent les organisateurs. Ainsi, 30 % du budget provient de ressources propres. Les recettes de billetterie ont représenté 133 057€ hors taxes en 2015, «

ce qui est très important compte tenu de notre politique qui favorise des tarifs accessibles à toutes les bourses ».

Le festival bénéficie du soutien de partenaires privés qui apportent leur contribution sous la forme de mécénat ou de sponsoring. Les organisateurs espèrent «

de nouveaux soutiens », un apport « qui peut être décisif

» pour la pérennité et le développement du festival à l'avenir.

Le festival accueille à Arras quelque 150 invités et intervenants. Il a généré l'an dernier 393 nuitées dans les hôtels de la ville et 1 442 repas dans les restaurants partenaires. Des chiffres qui ne tiennent pas compte des rencontres professionnelles, qui auront lieu cette année les 12 et 13 novembre à l'hôtel de Guînes. L'an dernier, elles ont attiré 185 participants, confirmant l'ancrage du festival dans la ville.

Il faut ajouter les dépenses (non quantifiées) des festivaliers en ville. Plus d'un tiers d'entre eux sont extérieurs à la CUA. Certains dorment à l'hôtel, beaucoup mangent au restaurant et/ou consomment dans les cafés du centre-ville.

« Le festival participe à l'économie et à l'emploi au niveau régional avec plus de cent entreprises fournisseurs et 660 000 € directement redistribués dans l'économie régionale et locale », chiffrent Éric Miot et Nadia Paschetto, les organisateurs. Ils mettent aussi l'accent sur les 56 757 entrées enregistrées en 2015 dans les cinémas de la région pour des séances spéciales Plan Séquence.

L'association emploie cette année cinquante salariés, dont trois permanents. La durée des contrats saisonniers pour le festival va de dix jours à trois mois et demi. Cela représente 8 500 heures de travail pour les régisseurs, techniciens, projectionnistes, agents d'accueil et de billetterie, chauffeurs...

Arras n'est pas Cannes, mais le festival, avec la présence de comédiens et de réalisateurs de renom pendant dix jours, amène une notoriété à la ville, comme - à une échelle supérieure - le Main Square. Une bonne pub pour l'image d'Arras.

Le festival est aussi très engagé dans la formation des jeunes, en partenariat avec les lycées Léo-Lagrange à Bully-les-Mines, Jean-Rostand à Roubaix, Baudimont - Saint-Charles et Guy-Mollet à Arras, ainsi que le pôle Com de l'EPSI, école d'ingénieurs arrageoise dont des élèves réalisent la gazette quotidienne (papier et numérique) durant le festival.

Une centaine de lycéens et d'étudiants, avec pour la première fois cette année l'École supérieure de journalisme (ESJ) de Lille, participent à l'événement, encadrés par des enseignants.



Robespierre mérite-t-il un musée à Arras ?

Président de l'Association des Amis de Robespierre, Alcide Carton en est convaincu : « Robespierre est un personnage qui intéresse. De nombreux touristes viennent à Arras pour voir sa maison et sa ville natales. » Mais force est de constater que le plus célèbre des Arrageois bénéficie d'une mise en valeur assez discrète dans la cité qui l'a vu naître. Mais les choses pourraient changer. Les Amis de Robespierre espèrent toujours leur musée. La Maison de Robespierre est actuellement occupée par les Compagnons du Tour de France qui y exposent leurs chefs-d'œuvre. Le propriétaire des lieux demeure la mairie. La maison où est né Robespierre est occupée jusqu'en 2018. Un bail de 20 ans unit la collec-

tivité aux Compagnons. Bail qui se termine en 2018. Entre 2011 et 2015, les membres de l'Arbr ont récolté 6000 signatures favorables à la création d'un musée Robespierre dans cette maison. Ils espèrent pouvoir l'ouvrir pour les 30 ans de l'association... en 2017 (voir ci-dessous) : « Les compagnons vont quitter les lieux prochainement. Et les contacts avec la mairie sont positifs. » Les membres de l'Arbr y croient ! La Ville a engagé une réflexion. Il y a deux ans, pour les 220 ans de la mort sur l'échafaud de Robespierre, aucune manifestation n'avait été organisée à Arras. Un choix que justifiait Matthieu Lamoril, adjoint à la culture, dans les colonnes de nos confrères de la Voix du Nord :

« Ce n'est pas le rôle d'une collectivité de célébrer l'action de quelqu'un qui divise et qui a exécuté des personnes non pour ce qu'elles pensaient, mais pour ce qu'elles étaient ! » Aujourd'hui, la mairie est plus mesurée concernant Robespierre et le devenir de sa maison : « La position de la Ville concernant la maison de Robespierre n'est pas encore actée. Il y a encore des discussions. Cela se décidera dans les prochaines semaines. » Dans le cadre de sa démarche autour du marketing territorial, une réflexion est actuellement menée autour des symboles de la Ville d'Arras : « Robespierre peut entrer dans cette liste. Les réflexions sont en cours. » Antoine DA SILVA ■



À quoi ressemblerait ce musée ?

Ils en rêvent depuis des années. Depuis 1987 et la création de leur association pour certains d'entre eux. Les Amis de Robespierre rêvent de transformer la maison du plus célèbre des Arrageois en musée. Leur projet est d'ailleurs déjà bien défini. Sur les 200m² à disposition, les membres de l'Arbr (Association des amis de Robespierre) envisagent deux espaces : un espace muséographique et un centre de recherche. « Nous disposons de 800 volumes sur

Robespierre, indique le président Alcide Carton. Ils sont actuellement à la médiathèque de Saint-Laurent-Blangy. On pourrait les mettre à la disposition du public à la maison Robespierre. » Des ouvrages « qui offrent des avis différents » sur le personnage, insiste le président. Des prêts avec le musée voisin des Beaux-Arts sont envisagés. L'Arbr est également propriétaire d'un portrait de Robespierre par Roger Somville qui pourrait être exposé : « Il est d'une

très grande valeur. » Un conseil scientifique pourrait être en charge de l'animation du centre de recherche. Un travail qui serait réalisé en relation avec l'université d'Artois et de Lille. Mais surtout, les membres de l'Arbr ne veulent pas d'un endroit qui ne s'adresse qu'aux initiés : « Cette maison doit être à tout le monde. On veut qu'il y ait une équipe autour de ce projet et que ce lieu soit organisé et animé. » A.D.S. ■



Le Festival des forêts veut plus de soutien

Chaque année, mon enthousiasme pour ce que vous faites ne cesse de grandir. C'est exceptionnel.» Des mots élogieux prononcés par Éric de Valroger, représentant la mairie de Compiègne, l'Agglo et le Département, ce samedi 5 novembre, lors de l'assemblée générale du Festival des forêts. De fait, l'édition 2016 de l'événement a une nouvelle fois battu un record, avec 9000 spectateurs. De belles et méritées louanges. Mais.

« Il y a des limites à ce que nous pouvons faire sans ces financements »

« Nous allons essayer de maintenir les aides cette année, a poursuivi le conseiller départemental. Vous mé-

ritez beaucoup plus, mais c'est impossible. » C'est bien là le paradoxe du Festival des forêts. Toujours plus d'artistes, toujours plus de concerts et d'animations, toujours plus de qualité... Et de moins en moins d'argent public. Entre 2010 et 2016, les subventions sont passées de 194000 à 153000euros. « Nous avons compensé cette baisse par le recours au mécénat et aux dons, a souligné Philippe Poussin, trésorier de l'association. Mais ceux-ci restent fragiles. » Et les responsables de s'inquiéter. Quelle sera la politique culturelle de la nouvelle région des Hauts-de-France? Comment va évoluer celle du Département? « La hausse d'activités, réelle, ne suffit pas à nous permettre de poursuivre sereinement », a conclu Philippe Poussin. Bruno Ory-Lavollée, pré-

sident du Festival des forêts, a tenu à rappeler ce que l'événement apporte au territoire, en termes de tourisme notamment, et à la culture en général. Aux scolaires, auprès desquels les bénévoles interviennent tout au long de l'année. Et les efforts consentis. « Ce que nous faisons, d'autres festivals le font avec deux fois plus de moyens, nous avons un rapport qualité prix unique. Mais il y a des limites à ce que nous pouvons faire sans les financements nécessaires. » Cet appel lancé en direction des pouvoirs publics, l'association va se concentrer sur la programmation de la saison prochaine. Qui promet d'être belle : le Festival célébrera en 2017 ses 25 ans d'existence. J.Ba. ■



Une première enveloppe de l'État pour Lille3000

LILLE. Ce fut bref mais intense. Moins de deux heures, avec un geste officiel au Tripostal - signature d'une convention pour trois ans État-lille3000 -, photos avec les très nombreux visiteurs dominicaux de Maker Faire et une petite heure de discussion au Théâtre du Nord avec les patrons d'une dizaine de structures culturelles (palais des Beaux-Arts, opéra, Orchestre national de Lille, Prato, Aéronef...). Une immersion lilloise pour la ministre de la Culture guidée par une Martine Aubry jamais aussi heureuse que lorsqu'elle peut parler avec les artistes et les gens du

métier, « parce que la culture demeure au cœur de notre projet politique », soulignera la maire de Lille, Audrey Azoulay saluant une ville où il se passe toujours quelque chose, une ville-laboratoire qui peut afficher de belles réussites mais souffre encore d'un manque de reconnaissance (voilà une belle permanence historique). Exemple avec lille3000 : 1,5million d'euros sur trois ans, une première qui remplit d'aise Didier Fusillier, « tout sera redistribué aux artistes et aux opérateurs ». L'opéra en attente d'un label opéra-national qui se heurte à une définition rigide

-corporatiste dit-on parfois. L'important, assure la ministre, seront les moyens supplémentaires que permet un budget en augmentation pour 2017. Dans un contexte souffreteux, voilà qui est appréciable d'autant que plusieurs structures, notamment le théâtre, sous réserve d'arbitrages budgétaires, vont pouvoir en bénéficier. « Dans une actualité difficile où les divisions éclatent, nous avons à travailler à ce qui renforce, ce qui nous rassemble. Voilà le rôle et le but de la culture. » Jean-Marie Duhamel ■



Le fabuleux destin d'Amélie Antoine marque les dix ans de la médiathèque

PHALEMPIN. La rencontre de ce jeudi était le premier événement d'une longue série, en novembre, pour fêter les 10 ans de la médiathèque. Le public a pu profiter de son petit nombre, une trentaine de personnes, pour plus d'interactivité avec l'auteure. Car le destin d'Amélie Antoine dans l'industrie du livre est bien captivant. Après avoir écrit son premier ouvrage, *Fidèle au poste*, l'auteure s'est confrontée aux maisons d'édition : suite à l'envoi de son manuscrit, les lettres de refus se sont succédé. « Au moment où je me disais tant pis, au moins mes proches l'auront lu..., j'ai reçu une lettre personnalisée, la seule, des éditions Éloïse d'Ormesson. Ce n'était malheureusement pas dans leur domaine, mais ils m'ont encouragée parce que le livre leur a beaucoup plu », explique la jeune lilloise. Elle se pose alors la question de l'autoédition, via la pla-

teforme Amazon. Malgré l'intérêt d'un petit éditeur, c'est l'option qu'elle choisira. Bien lui en a pris, puisque son ouvrage s'est depuis vendu à 30000 exemplaires. « Un best-seller pour l'autoédition », note Andrée Christiann. Il a même été premier des ventes numériques Kindle, en dépassant les ouvrages de Douglas Kennedy. On peut aujourd'hui le trouver en librairie, « le Graal » pour Amélie Antoine, aux éditions Robert Laffont. Il a même été traduit aux États-Unis.

Un thriller psychologique à la croisée des genres

Positionné en littérature générale, *Fidèle au poste* est plus considéré par certains lecteurs comme un thriller psychologique. « Pour moi il est entre plein de genres », précise Amélie An-

toine qui a souhaité, en l'écrivant, « piéger le lecteur du début à la fin ». Pari réussi, selon les membres du public qui l'avaient déjà lu et Pascale Teinturier, gérante de La Palette du libraire de Seclin, également présente, qui précise : « On ne peut pas vraiment l'expliquer sans dévoiler l'intrigue, alors je suis obligée de dire aux clients de me faire confiance. Ils reviennent pour dire qu'ils ont apprécié et pour en parler. » Amélie Antoine a publié un autre livre, *Au nom de quoi*, de nouveau en autoédition, longtemps resté sous pseudonyme. Si les maisons d'édition l'ont apprécié, elles n'étaient pas sûres que les lecteurs soient prêts : l'ouvrage, cathartique pour l'auteure, traite de l'attentat au Bataclan. Amélie Antoine sortira prochainement au nouveau livre, chez Lattès, qui s'annonce déjà très différent des deux premiers. B.F. ■



VP11 - LYCÉES

Patrick Moren, proviseur du lycée Blaringhem pour les 10 ans à venir ?

Par Anne-Claire Guilain bethune@lavoixdunord.fr Béthune. « Eh oui, c'est moi le big boss officiellement depuis le 1er novembre ! », sourit Patrick Moren. Décontracté, un peu rieur et loin d'être dénué d'humour, le nouveau proviseur du lycée Blaringhem de Béthune dit avoir vécu une « transition merveilleuse » depuis la rentrée puisque son prédécesseur, Jean-Louis Toquebeuf, n'est parti en retraite que récemment. Mais cette fois, le voilà jeté dans le grand bain. Normal pour un homme qui a grandi à Boulogne-sur-Mer. Et qui aurait pu reprendre la société familiale spécialisée dans la construction métallique. « Je suis fils et petit-fils d'entrepreneurs... C'est sans doute pour cela que j'ai la fibre du management ». Mais après avoir travaillé dans les entreprises familiales, il a une certitude : ce n'est pas ce qu'il veut, lui, a envie d'enseigner. Et son père n'est pas contre. « Quand j'ai découvert les sciences de l'ingénierie, j'ai été tout de suite passionné par cette discipline ». Il sera

donc prof en génie mécanique, pendant « 16 ou 18 ans, je n'ai pas compté ! », toujours sur Calais.

Comme « un chef d'entreprise bienveillant »

Mais, le sang qui coule dans ses veines le rattrape vers 40 ans, « j'avais envie de faire autre chose, j'ai donc passé le concours de personnel de direction avec un objectif : diriger un lycée ». Mais avant cela, il doit faire preuve de patience et affûter ses armes. Il est d'abord adjoint dans un collège classé REP dans le Dunkerquois, puis adjoint dans un lycée calaisien, puis principal d'un collège classé REP +, toujours à Calais. Et à 53 ans, il atteint son Graal : diriger un lycée de 4e catégorie (d'environ 1 300 élèves). C'est donc son premier poste de proviseur qu'il obtient au lycée Blaringhem, où il compte mettre à profit « toute mon expérience dans l'Éducation natio-

nale mais aussi celle de père de famille : j'ai élevé cinq enfants, je m'y connais en termes de gestion d'adolescents ! » Et il ne veut pas faire que passer à Béthune. « J'arrive là où je voulais arriver. Et j'espère finir ma carrière ici, si ça se passe bien ». Il pourrait donc être à la tête de l'établissement pour les dix prochaines années. Un établissement qui, pour lui, est du jamais-vu : « Là où j'étais auparavant, il y avait plein de choses qui n'allaient pas, beaucoup de difficultés à gérer, ici, c'est tout l'inverse, tous les feux sont au vert ». Alors celui qui dit vouloir « gérer en chef d'entreprise bienveillant » va œuvrer dans la continuité de ses prédécesseurs : « Je veux évidemment que Blaringhem, qui enregistre 95% de réussite au bac, reste au firmament mais ce qui m'importe le plus, c'est le climat scolaire. Je veux que les élèves soient bien ici ou continuent de l'être ». ■



« Valoriser la partie technologique »

Son profil de professeur en génie mécanique n'y est peut-être pas étranger : « Je veux mettre en avant la partie technologique de ce lycée général ». De toute façon, Patrick Moren ne se leurre pas, « on va être poussé à ça par l'Éducation nationale ». Et il est certain que « promou-

voir les filières du bac technologique peut changer certains élèves. Il peut y avoir des révélations », et donc des vocations. D'autant que « le seul truc où on peut faire mieux ici, ce sont les résultats au BTS où on pêche un peu. Il va falloir préparer les équipes à prendre en charge les élèves venant

notamment du bac pro, à changer les méthodes ». Mais pas question pour le nouveau proviseur de délaisser les matières générales, artistiques et les langues étrangères, « très importantes » dans le lycée... ■



« Individualiser les parcours »

Sachez-le : le redoublement, c'est fini ! Sauf si les parents le demandent. Mais l'établissement n'a plus son mot à dire. Cela s'appelle : « la fluidité des parcours ». « Cela nécessite donc de s'adapter et de faire de la différenciation entre les élèves. On va devoir individualiser les par-

cours, faire du cas par cas. C'est le challenge de ces prochaines années », explique Patrick Moren. Les équipes pédagogiques vont donc devoir, plus que jamais, accompagner les élèves en difficultés... pour qu'ils raccrochent. « Mais il nous faut aussi ne pas négliger nos très bons. Il faut

viser l'excellence. J'aimerais d'ailleurs lancer une prépa à la prépa, en scientifique notamment. On a cinq terminales S, on pourrait proposer à un groupe quelques heures de plus pour réussir sa prépa ». ■



L'Institut de Genech cherche son nouveau directeur général

Par Marie Vandekerkhove villeneuve-dascq@lavoixdunord.fr Genech. L'annonce est parue sur plusieurs sites de recherche d'emploi. Pas simple de trouver le profil idéal pour diriger l'Institut de Genech. Car plus qu'un établissement scolaire, « il est devenu une véritable marque, même si le cœur de son activité demeure un lycée d'enseignement agricole privé », confie Dominique Crinquette. Cet ingénieur ISA (Institut supérieur de l'Agriculture, à la Catho de Lille) a été prof pendant six ans avant de prendre la direction de plusieurs lycées agricoles dans les Flandres, d'où il est originaire. « C'est ma 34e année de direction ». Aussi va-t-il accompagner le recrutement de celui qui va lui succéder à la tête de ce « village

dans le village ». Un processus assez particulier : « L'Institut de Genech est géré par un conseil d'administration, celui de l'association familiale de gestion. C'est son président, Benoît Vanhove, éleveur à Nomain, qui va embaucher le directeur général de l'association, qui est aussi le chef d'établissement », décrypte Dominique Crinquette. Le choix va s'opérer avec la direction diocésaine de l'Enseignement privé, dont dépend le lycée catholique : « Le diocèse a mandaté un représentant au sein de la commission de recrutement mise en place par le conseil d'administration », note l'actuel directeur. Avant de faire son choix, le CA a entendu les cadres de l'Institut sur leurs attentes : « Le monde évo-

lue. Il faudra trouver quelqu'un de très ouvert sur l'avenir, avec une motivation pour les métiers du rural au sens large, et avec un profil éducatif et pastoral », insiste Dominique Crinquette. Mais surtout, il faudra trouver un bon gestionnaire qui devra veiller sur un budget de 16M€ par an. Car l'Institut de Genech est une véritable entreprise qui fait travailler 370 personnes, dont 140 enseignants payés par l'État « et 230 rémunérés directement par l'Institut », confie le directeur. Les candidats disposent encore de moins de deux semaines pour envoyer leur CV et leur lettre de motivation au président du conseil d'administration. ■



Une entreprise de la taille d'un village

L'Institut de Genech avec ses 2120 élèves, ses 370 membres du personnel, sans compter les 1300 apprentis répartis sur une dizaine de sites dans le Nord - Pas-de-Calais, atteint presque la population du village où il est installé. Il a été fondé en 1894 par l'émigré Félix Dehau, parlementaire, maire de Bouvines et fervent catholique. Ce grand propriétaire terrien a fait don d'une de ses fermes pour former les agriculteurs « à partir de la pratique », insiste Dominique Crinquette, à la tête de l'établissement. À ses débuts, l'École pratique libre d'agriculture de Genech comptait six élèves. Ils

étaient encore 200 en 1973... et 1200 huit ans plus tard sous la houlette de l'abbé Jean Deffontaines. En 1994, le lycée agricole s'est enrichi d'un lycée général. Aujourd'hui, outre ces « deux » lycées, un centre de formation pour apprentis (au domaine d'Engrain, à Lesquin), l'Institut de Genech gère une exploitation agricole de 59hectares. Elle forme à toutes les agricultures, du conventionnel au bio. L'exploitation compte un élevage laitier de 50vaches, 50brebis, ainsi qu'une ferme pédagogique. Et une ferme équestre de 35-chevaux d'instruction et de 4chevaux de trait.

Un laboratoire de pointe

L'Institut compte également une exploitation horticole, avec 1500m2 de serres pour la culture de plantes et 3000m2 de serres maraîchères. Le magasin assure la vente des produits de l'exploitation horticole et permet l'apprentissage du commerce. Le site compte également dix laboratoires, dont un consacré à la génétique et à l'amélioration des plantes. Et le groupe Genech gère aussi deux filiales, l'EURL Genech conseil (pour la formation des salariés et chefs d'entreprise) et la SCI d'Engrain. ■



Des projets et Fouette cocher !

Dans la cour du centre de formation d'attelage du Boulonnais, les élèves s'activent, étrille en main, pour tenter de redonner un peu de blancheur aux robes des chevaux de trait boulonnais. C'est la dernière journée de formation pour les douze élèves qui ont suivi le cursus CS (certificat de spécialisation) utilisateur de chevaux attelés. « On termine la toute première session qui a démarré en mars », indique Sébastien Gruson, formateur au lycée agricole de Coulogne. L'établissement a répondu l'an dernier à un appel d'offres lancé par la Région, afin de proposer cette formation. « Nos douze premiers élèves étaient tous des demandeurs d'emploi, précise Sylvie Delforges, responsable de la formation au lycée. Leur cursus a été intégralement pris en charge par la Région, dans le cadre du plan régional de formation ». Mais les élèves qui souhaitent obtenir le certificat doivent au préalable penser et mûrir un projet.

De la promenade en calèche au maraîchage bio

« Nous avons des profils très différents dans les personnes qui souhaitent être reconnues aptes à guider un cheval et un attelage, reprend Sébastien Gruson. Certaines connaissent le milieu du cheval, en possèdent parfois déjà un, et souhaitent mettre en pratique leur savoir-faire. Nous avons une élève qui a un trait du Nord et qui, grâce à son diplôme, proposera par la suite des promenades en calèche ». D'autres ont le projet de travailler

avec le cheval dans le milieu maraîcher. « Nous avons un élève qui souhaite faire du bio. Et entretenir ses cultures à l'aide d'un cheval ». Pour d'autres, c'est le secteur du débarbage qui attire. « Sauf s'ils ont un vrai projet en local, par exemple axé sur le tourisme, certains de nos élèves savent qu'ils devront sans doute changer de région pour exercer, reprend le formateur. L'activité de débarbage exige finalement que l'on soit assez mobile ». Pour Sylvie Delforges, d'autres débouchés sont également possibles. « Dans certaines communes, on commence à voir pas mal de collectes de déchets qui se font avec des moyens hippomobiles. Du ramassage scolaire aussi, parfois, poursuit la responsable. Le cheval, c'est un lien, ça permet aux gens de se parler. C'est très fédérateur ».

Le cheval de A à Z et 7 mois de formation

Le lycée de Coulogne ne dispose pas des infrastructures ni de la cavalerie pour enseigner directement à ses élèves les rudiments de l'attelage. Les cours sont ainsi délocalisés à Bouquinghen, à côté de Marquise, au centre de formation d'attelage du Boulonnais, association présidée par Jean-Paul Munn, éleveur de chevaux et meneur, diplômé d'un BPJeps. « En arrivant, certains élèves ne connaissent pas grand-chose aux chevaux, pointe le président de l'association, également président du syndicat hippique boulonnais. On reprend les bases avec l'enseignement de l'hippologie. On apprend aux élèves la morphologie du cheval et la

façon dont s'en occuper, le nourrir et le soigner ».

Une nouvelle session dès fin novembre

Durant la formation, plusieurs professionnels, tels que vétérinaire, maréchal-ferrant, ostéopathe équin ou bourrelier, interviennent auprès des stagiaires. Et puis, les élèves apprennent progressivement à mener ces chevaux, qui pèsent en moyenne 700 à 750 kilos. « Les élèves commencent par travailler les chevaux en longe, puis en longues guides, en se servant notamment de leur voix, poursuit Jean-Paul Munn. Ils apprennent également à reconnaître le harnachement, à s'en servir, à l'entretenir ». Cinq chevaux, quatre de trait et un poney Shetland, ont aidé les élèves à progresser dans leur apprentissage. « Pour mettre en pratique, nous sortons les chevaux attelés dans les rues de Marquise, indique Jean-Paul Munn. Les élèves finissent par connaître le nom de toutes les rues. Les chevaux aussi et ils empruntent parfois des itinéraires que les élèves n'avaient pas choisis pour rentrer un peu plus vite que prévu au bercail... » Dès cette semaine, les élèves quitteront le lycée, diplôme en poche, et monteront leur projet. La seconde session démarrera à la fin du mois de novembre. « Nous avons déjà 7 à 8 personnes qui se sont montrées intéressées, explique Sébastien Gruson. Nous limitons le nombre de places à 12 afin que l'enseignement technique soit transmis le mieux possible ». Sylvia FLAHAUT ■



« On dispose de tout pour enseigner »

Jean-Paul Munn est président de l'association de formation d'attelage du Boulonnais. Il a accueilli quatre jours par semaine, soit 490 heures ces sept derniers mois, les élèves du lycée agricole de Coulogne. Son centre de formation se situe à Bouquinghen, juste à côté du centre-ville de Marquise. « Pourquoi ce partenariat entre le lycée agricole et votre centre de formation ? Je pense que nous disposons de tout le nécessaire pour bien enseigner. Le centre est passé en association depuis 2003. Il compte huit chevaux, dont six de trait, et un équipement complet pour apprendre à devenir meneur. On dispose par exemple de douze voitures d'attelage, dont l'une peut contenir

jusqu'à 16 personnes. On a également une voiture qui date de 1870, un omnibus à ballon. Elle est en très bon état, on la sort pour les mariages ou les grandes occasions. Je crois qu'on a vraiment tout le nécessaire, tant au niveau de la cavalerie, que du matériel ou de l'expérience, pour permettre aux élèves de bien se former. De combien de chevaux d'enseignement disposez-vous ? On en a huit dans les écuries, mais cinq ont permis aux élèves d'apprendre. Ravioli, le Shetland, petit mais très réactif, et quatre chevaux de trait, âgés de 10 à 19 ans. Ce sont pour la plupart des chevaux de trait boulonnais. Des chevaux nés et élevés ici. Que pensez-vous de la formation CS

utilisateur de chevaux attelés ? Je pense que les élèves qui souhaitent la suivre doivent avoir une vraie idée de projet au départ. Quitte à la faire mûrir par la suite. Meneur, c'est une très belle activité, mais qui demande des investissements au départ et une organisation qui doit être sérieusement pensée. Faut-il acheter ou louer un cheval ? Avec quels moyens l'entretenir ? Comment le transporter ? Comment transporter la voiture ? Outre le fait de venir à Bouquinghen, les élèves passent aussi du temps en stage dans d'autres structures : ça leur permet de voir comment tout ça s'organise. » ■



noémy, élève et passionnée de chevaux

Originaire d'Ambleteuse, Noémy Delwante, 21 ans, fait partie de la première promotion de la formation CS utilisateur de chevaux attelés. « Sans monter à cheval, j'avais déjà travaillé dans des écuries, au Mont Lambert ou à Audinghen, indique la jeune femme. J'ai beaucoup aimé m'occuper des chevaux ». Pas-

sionnée par les chevaux mais amoureuse des animaux en général, Noémy a obtenu un Bac conduite et gestion d'une entreprise en secteur canin et félin. « En fait, j'aimerais devenir éleveur de chiens, explique Noémy. Mais je sais qu'il serait très difficile d'en vivre. J'aimerais compléter cette première activité en proposant

des promenades en calèche sur la Côte d'Opale. C'est pour ça que j'ai voulu obtenir le certificat. A terme, j'aimerais acheter un cheval. Mais ce sera quoi qu'il arrive un boulonnais ou un trait du nord ». ■



Une dizaine d'universités en difficulté financière

L'Assemblée examine, ce lundi, le budget 2017 de l'enseignement supérieur. Plusieurs syndicats appellent à un rassemblement contre « l'austérité ».

« Nous sommes la partie émergée » des difficultés des universités, affirment plusieurs d'entre elles, en déficit. Neuf sont concernées. Marne-la-Vallée, Pau, Reims, Toulouse III le sont pour la deuxième année de suite. Les universités d'Artois, Bretagne Sud, Limoges, Lyon III et Orléans enregistrent leur premier exercice déficitaire. En 2012, 16 universités étaient en déficit.

Les causes sont multiples : hausse de la masse salariale liée au passage à l'autonomie, afflux d'étudiants ou mauvaise gestion.

A Orléans, l'inspection générale du ministère a conclu à « une situation financière très alarmante », dont un déficit supérieur à 400.000 euros. Les inspecteurs pointent une mauvaise gestion qui aurait pu être repérée par « une analyse, même rapide, des conditions de l'équilibre des comptes depuis 2011 ». Cela aurait permis « de ne pas aller aussi loin dans la descente aux enfers », confie le nouveau président de l'université. Ary Bruand prépare un « plan de redressement » qui a commencé par le gel de 15 postes d'enseignants et enseignants-chercheurs. A Toulouse III aussi, l'inspection générale est intervenue. Elle estime que le déficit est lié à un « défaut de maîtrise de la masse salariale ». « Faute de vigoureuses me-

sures structurelles », les inspecteurs craignent que l'université « ne soit plus en capacité d'assumer ses charges dans les deux prochaines années ».

Les 16 millions d'euros d'économies prévus dans le plan de retour à l'équilibre sont jugés « insuffisants ». Le nouveau président de l'université, Jean-Pierre Vinel, déplore un « désengagement de l'Etat qui ne donne pas aux universités des moyens suffisants ». L'allocation budgétaire par étudiant est passée de 9.900 euros en 2012 à 9.100 euros en 2015, souligne-t-il, en admettant que « l'université n'a pas pris la pleine mesure du passage à l'autonomie et ne s'est pas donné les moyens d'un pilotage efficace ». Diminution des options et mutualisations des enseignements sont au programme. A Reims, où le déficit était de 1,7 million d'euros fin 2015, la direction de l'université va réduire le nombre d'options en licence, sans toucher au nombre d'heures ou de diplômes. « On est en situation difficile, mais on a de quoi redresser la barre », indique-t-on dans l'entourage du président.

Les syndicats critiquent la politique budgétaire

Ces cas difficiles alimentent les critiques des syndicats (CGT, FSU, FO, SUD...) qui déplorent une « politique budgétaire d'austérité » et appellent, lundi, à un rassemblement devant l'Assemblée pendant la discussion du budget.

Le débat sur les universités déficitaires en fait bondir d'autres. « Avez-vous vraiment l'impression que les universités sont en situation précaire ? » s'agace un haut responsable. « Il faut distinguer la vraie difficulté comptable du sentiment de ne pas avoir tout l'argent dont on pourrait avoir besoin », insiste un autre. Le secrétaire d'Etat à l'Enseignement supérieur, Thierry Mandon, défend un effort « sans précédent » avec un budget en hausse de 852 millions d'euros pour 2017, dont 720 millions pour les universités. Sur cette enveloppe, 100 millions doivent compenser la hausse du nombre d'étudiants (+32.000 en un an). Les universités devraient se voir octroyer 200.000 à 3 millions d'euros en plus, au prorata du nombre d'étudiants supplémentaires qu'elles ont accueillies depuis trois ans. ■

par Marie-Christine Corbier



LAURENT DAUDET (CO-COORDINATEUR DU GROUPE ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE DU THINK TANK TERRA NOVA)

Laurent Daudet : « Il n'y a pas eu, comme on l'espérait, de vrai effort financier »

Question : Une dizaine d'universités sont en déficit. Est-ce inquiétant ?

C'est une bonne et une mauvaise nouvelle. Si cela résulte de la hausse du nombre d'étudiants, c'est la conséquence négative d'une bonne nouvelle. Mais les universités doivent jongler avec leur budget, geler des postes. Même s'il n'y en a que dix en déficit, un grand nombre a pris des mesures drastiques pour ne pas en arriver là. Pour beaucoup, la situation n'est pas reluisante.

Question : De quoi souffrent-elles ?

D'un sous-financement chronique, depuis plusieurs décennies. Il y a un problème de fond qu'on ne peut pas mettre sur le seul dos de l'autonomie des établissements.

Question : Vous voulez dire qu'il n'y a pas eu de rupture depuis 2012...

Quand on parle de priorité à l'éducation, le supérieur est toujours le parent pauvre. Les budgets ont été préservés, avec un coup de pouce récent, mais il n'y a pas eu, comme on l'espérait, de vrai effort financier. Hormis avec le PIA [programme d'investissements d'avenir, NDLR], mais il concerne peu d'opérateurs.

Question : Comment les universités peuvent-elles s'en sortir ?

Leur budget doit augmenter. Il n'y a pas de recette miracle. Il faut d'abord

assumer une vraie différenciation des établissements. Certains sont très visibles à l'international, d'autres font du maillage territorial sur la formation : tous ont des missions différentes qui appellent des réponses différentes sur le partage des ressources.



Question : Où trouver ces ressources ?

D'abord dans une augmentation du budget de l'Etat. Une autre partie peut provenir des entreprises : les établissements leur vendent mal leur recherche. En France, une université ne facture souvent que 5 % d'un contrat de recherche, contre 60 % aux Etats-Unis. La formation continue peut être une autre piste, mais ce ne sera pas la poule aux oeufs d'or. Il faut aussi repenser le système de la taxe d'apprentissage.

Question : La sélection fait-elle partie de la solution ?

Pour l'entrée en licence, la question n'est pas celle de la sélection. Si un étudiant arrive à l'université sans le bagage souhaité, il ne faut l'accepter dans une filière que si l'université peut proposer la remise à niveau

dont il a besoin. Cela passe donc par des parcours différenciés avec, si besoin, des licences en quatre ans.

Question : Faut-il augmenter les droits d'inscription ?

Il faut ouvrir cette question sensible. Car la situation actuelle n'est pas forcément la plus juste pour les étudiants, le système n'étant pas très redistributif. Pourquoi ne pas envisager des modulations en fonction des revenus des familles et faire payer davantage les étudiants étrangers extra-européens - à condition d'améliorer leurs conditions d'accueil ? Mais il faut des garde-fous. Les droits d'inscription représentent 2 % du budget des universités. S'il faut les doubler ou les tripler, cela ne doit empêcher personne de faire des études. Les familles ne doivent pas non plus combler un désengagement de l'Etat. Et il faudrait que le ministère fixe les montants et compense le manque à gagner pour les établissements ayant le plus de boursiers. ■

par M-C. C.

Laurent Daudet

Co-coordonateur du groupe enseignement supérieur et recherche du think tank Terra Nova



VP13 - JEUNESSE ET SPORTS

7 projets aidés par la Mission locale

Les récipiendaires étaient invités au siège du Comité Local d'Aide aux Projets, situé à Saint-Omer, jeudi afin de recevoir officiellement leur chèque. Seule absente sur la photo, Pauline Branly, qui vit à Audruicq. Originaire du Boulonnais, elle est âgée de 25 ans et a travaillé dans des salons de son secteur d'origine, mais aussi au Touquet. « Mon conjoint travaille à la centrale de Gravelines et nous nous sommes installés à Audruicq, dit-elle. Ça fait un an que je pense à ce projet, surtout pour être indépendante. » Après le montage d'un dossier, et un passage devant les

membres du jury de la Mission locale de l'arrondissement de Saint-Omer, son projet a été accepté, tout comme les six autres jeunes créateurs venus sur place. Elle recevra donc prochainement un chèque de 500€. « Ce sera pour financer mon matériel. Le nom de mon entreprise n'est pas encore défini, mais elle sera lancée au 2 janvier. Je commence à rechercher des clients et à essayer de me faire connaître ». François Delencre Les autres projets soutenus : Caroline Delfosse pour la reprise d'une fleuristerie à Aire-sur-la-Lys (1600€, coup de cœur du jury) ; Clément Delwarte

pour la création d'une entreprise de nettoyage de chantiers à Enquin-les-Mines (1000€) ; Alex Bugnion pour la création d'une entreprise de sonorisation et d'événementiel à Saint-Omer (700€) ; Valentine Herbert pour son installation en tant que diététicienne libérale à Wizernes et Eperlecques (1000€) ; François Brondel pour la création d'une entreprise de nettoyage à Arques (700€) ; Émilie Verhulst pour la création d'une entreprise d'organisation de mariage et de décoration à Saint-Omer (500€) ■



Une convention pour permettre à des jeunes de faire du sport leur métier

MÉRICOURT. L'étroite collaboration entre la Mission locale, le Point information jeunesse (PIJ) et le service municipal des sports a permis à la ville de s'engager pour la jeunesse en finalisant un partenariat avec les associations Profession sport 62 et Form@sport62. Une convention vient d'être signée par le maire Bernard Baude et David Lefranc, directeur de l'association Profession Sport 62, pour accueillir une formation en alternance préparant à un brevet professionnel de la jeunesse de l'éducation populaire et du sport (BPJEPS). Pour l'association Profession sport 62, qui est également organisme de formation, l'objectif est de mettre en place une formation diplômante, habilitée par la direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale. « Nous vérifions la qualité pédagogique et certifions une habilitation pour cinq ans de la formation qui débouche sur un diplôme référé

d'éducateur sportif avec mention activités de la forme », confirme Maxime Chravez, représentant la DRJSCS. Un apprentissage des activités ciblées sur la remise en forme, le fitness etc. « C'est une première pour ce diplôme et cette formation sera donc expérimentale. Elle permettra de visionner les possibilités de rendre ces formations territorialisées. Ce partenariat a du sens et prend du sens en mutualisant compétence et savoir-faire », selon David Lefranc.

Amine en ambassadeur

À l'espace sportif Jules-Ladoumègue, dès ce lundi 7 novembre et pour dix-huit mois, huit jeunes entrent en formation en alternance (dont Amine Hassani, un jeune Méricourtois - lire par ailleurs) pour préparer un BPJEPS avec spécialité AGFF (activités gymniques de forme et de force). Ils signeront un contrat de travail en alternance avec 15heures de formation

pédagogique et 20heures de pratique en structure. « Amine sera notre ambassadeur. Qui mieux qu'un jeune pour parler à un autre jeune. Nous, nous sommes des techniciens », confie Patrice Ledoux de la mission locale et Salah Brik du PIJ de mettre l'accent sur le partenariat des deux organismes « pour être plus réactif autour d'idées qui rassemblent les jeunes, notamment en QPV (quartiers prioritaires de la politique de la ville) ». En échange, la ville va mettre à disposition ses installations sportives et inversement, un éducateur sportif de profession sport pourra intervenir au sein du service municipal. « Nous serons aussi à disposition en fonction des besoins de l'organisme de formation », affirme Christophe Talaga, responsable du service municipal des sports, qui se réjouit d'accueillir une formation diplômante permettant à des jeunes de faire du sport, leur métier. ■



Amine Hassani, un parcours étonnant

Dès aujourd'hui, le jeune Méricourtois Amine Hassani commence sa formation par alternance. Heureux de préparer son brevet professionnel dans sa ville, Amine nous explique son parcours. « Je préparais une licence de chimie et en fait, à cette époque-là, j'étais obèse. De moi-même, je me suis mis seul au sport en faisant surtout de la course à pied. En parallèle, j'ai débuté un rééquilibrage alimentaire. Un

an plus tard et 45 kilos en moins, j'ai effectué mes premiers pas dans une salle de sport. Plus exactement dans un centre de remise en forme à la piscine de Liévin avec des activités centrées sur la musculation et le fitness. Là, le sport m'a attrapé et a pris le relais de mes études qui devenaient difficiles. À partir de ce lundi, j'entre en formation pour un an et demi afin de passer le BPJPES axé sur le fitness, la muscu et le cardio-training. Une

fois diplômé, j'ai l'ambition de devenir coach en salle, et évoluer sur le crossfight dans le concept Lesmills qui regroupe tous les exercices en relief musical comme la danse, le body attack (inspiré de l'aérobic), l'athlétisme, le body combat (fitness et arts martiaux), le body balance (yoga, taï-chi et pilates) etc. » ■



Ce sera un centre aquatique d'envergure sur la friche Nungesser

PAR PIERRE ROUANET
prouanet@lavoixdunord.fr VALENCIENNES. Début septembre, le chantier de déconstruction de l'ancienne piscine pouvait enfin démarrer. Restait à savoir si ce serait pour reconstruire un édifice identique, sur place, ou bâtir un centre aquatique ambitieux ailleurs (faute d'espace). Laurent Degallaix l'a toujours avancé : il ne voyait pas comment la Ville pourrait ne pas se doter d'un vrai complexe aquatique. Seule la friche Nungesser était en mesure de l'accueillir. C'est cette solution qui a été approuvée, unanimement, vendredi, en conseil municipal. « Dans notre malheur, on va pouvoir rattr-

per notre retard », souriait Laurent Degallaix. L'objectif de la délibération, ce soir-là, était de lancer les procédures nécessaires à la construction. « Le cahier des charges est désormais quasi bouclé, il faut trouver un candidat qui y réponde au plus près. » Trois postuleront pour « un projet très ambitieux ».

Fosse de plongée et jacuzzi

Il s'agira, fin 2019, d'un « centre aquatique de rayonnement communautaire » avec : une fosse de plongée, un bassin sportif, un bassin d'apprentissage, un bassin ludique,

un espace petite enfance, un espace bien-être (bassin balnéo, saunas, hammam, jacuzzi), un espace forme (salles de cours de fitness, salles de cardio-training et de musculation), des espaces extérieurs (plages minérales et végétales, jeux pour enfants), un espace restauration... La facture : plus de 30 millions d'euros. Déjà réduite de dix millions comme l'avait rapidement promis l'agglo, sans compter les soutiens possibles de la Région, du Département, du FNDS ou de l'ADEME. En plus des 6 à 14 millions que l'assurance devra apporter : « La problématique n'est toujours pas réglée. » ■



L'avenir de la friche Nungesser se dessine

Laurent Degallaix savait ce qu'il voulait. Pour la nouvelle piscine de Valenciennes et pour cette friche de sept hectares laissée par le stade Nungesser. Mais, aussi, ce qu'il ne voulait pas : ces centaines de logements pour lesquels penchait l'ancienne présidente de Valenciennes Métropole. Laurent Degallaix suggérait « d'équiper structurellement un quartier plutôt que le déstabiliser », comme il l'a rappelé vendredi. Une aubaine : aujourd'hui, le premier magistrat de Valenciennes est aussi celui de la communauté d'agglo. Cela tombe d'autant mieux que la Ville lorgne des terres de la CAVM. Et vice-versa. Valenciennes,

au regard de ses ambitieux projets (le centre nautique mais pas que), souhaite acquérir la totalité de la friche Nungesser. « Ou l'échanger avec l'agglo », glissait vendredi Laurent Degallaix. Cette dernière serait en effet séduite par une emprise foncière de la Ville, devant la station-service Auchan, proche de l'avenue Pompidou et des entrées d'autoroute. Un terrain assurément séduisant pour « l'implantation d'une zone d'activités économiques », comme le proposait Laurent Degallaix dans un entretien en avril : il envisageait déjà de donner ce terrain - « à la position géographique stratégique » - à l'agglo, « pour favoriser

l'implantation d'entreprises ». Au détriment de l'école qui s'y trouve ? Elle serait transférée « en front de rue de Nungesser », disait, en avril encore, le maire et président de la CAVM. Il est allé plus loin, vendredi soir : à côté du futur centre aquatique, un « pôle d'éducation » pourrait « regrouper les écoles vieillottes ». Visées : Saint-Exupéry, Jean-Bonmarché, Henri-Lemaître, Georges-Huisman et leurs 547 élèves. Enfin, toujours à Nungesser mais plus dans la même tranche d'âge : « Il y a une demande forte, aussi, pour la mise en place d'un petit béguinage. » ■



VP15 - SANTÉ

Marisol Touraine n'arrive pas dans la Sambre-Avesnois les mains vides !

R ecueilli par Hervé FAVRE hfavre@lavoixdunord.fr région.

- Vous venez lancer aujourd'hui le projet de nouveau centre hospitalier Sambre-Avesnois. Quelle sera la participation de l'État? « Je viens à l'invitation du député Rémi Pauvros, très engagé pour l'hôpital public. Le projet de reconstruction du centre hospitalier de Sambre-Avesnois marque la volonté de garantir à la population un accès de proximité et d'excellence. Le processus est engagé et l'État apportera, sur un total de 115 millions d'euros, une contribution de 40 millions, soit 12 millions de plus que ce qui était envisagé initialement. Je le fais en raison de l'importance de cet hôpital dans l'offre de soins sur ce territoire. Je veux donner toutes ses chances à ce projet. » - Combien de temps dureront les travaux? « L'objectif est une ouverture en 2020. C'est un calendrier classique quand on reconstruit, mais je veux que cela se fasse dans

des conditions sécurisées pour l'hôpital et rassurantes pour le personnel et la population. » - Dans la deuxième partie de votre déplacement vous aurez d'autres bonnes nouvelles à annoncer? « Je vais annoncer l'ouverture de trois maisons de santé pluriprofessionnelles autour du 1er décembre, à Anor, Trélon et Fourmies. Il faut permettre aux professionnels de travailler de manière regroupée dans des lieux à la fois accueillants pour les patients et opérationnels pour les professionnels. » - Combien de spécialités seront représentées dans ces trois maisons? « Médecins généralistes, infirmiers, dentiste, masseurs-kinésithérapeutes à Anor; médecins généralistes, infirmiers, chirurgien-dentiste, masseurs kinésithérapeutes, orthophonistes à Trélon; à Fourmies, la plus grosse structure, il y aura vingt-trois professionnels de santé, dont quatre médecins et une dizaine d'infirmières. Travailler ensemble va

leur permettre aussi de mener des projets de territoires innovants comme un projet de télé-médecine en relation avec le centre hospitalier, pour les patients en dermatologie. » - Ces professionnels étaient-ils déjà installés sur place ou s'agit-il de nouveaux arrivants? « Il y a une dynamique qui se crée avec des professionnels déjà présents sur place et d'autres qui les rejoignent. Je suis convaincue que c'est par le travail en équipe et la mise en place de ces pôles de santé que l'on peut attirer des médecins et d'autres professionnels là où il en manque aujourd'hui. » «Violences aux urgences de Tourcoing; les groupements d'hôpitaux; le redressement des comptes de la Sécu; François Hollande candidat? » : lire l'intégralité de l'entretien avec Marisol Touraine sur lavoixdunord.fr ■



POLITIQUE RÉGIONALE

Les maires exposent leurs doléances

Les maires de l'Oise s'étaient donné rendez-vous ce samedi, à Clermont. L'ordre du jour était technique : mutualisation et relation avec la nouvelle grande région des Hauts-de-France. Ces débats n'ont pas soulevé l'enthousiasme. Pour autant, chacun défendait son clocher, soit face aux communautés de communes, soit face à l'État. « La mutualisation n'est pas un nirvana, au contraire de ce que peut dire l'État », assurait Philippe Laurent, maire de Sceaux (Hauts-de-Seine) et vice-président de l'Association des maires de France.

Médecine et gros sous

Ce n'est qu'au moment de l'assemblée plénière que les questions les plus saillantes ont été posées. D'abord sur l'occupation des

sols par les gens du voyage. C'est Annick Lefebvre, maire du village de Rivecourt, près de Compiègne, qui a ouvert les hostilités. « Nous sommes confrontés à un phénomène incontrôlable de sédentarisation de gens du voyage », assurait-il, évoquant le poids financier que cette occupation fait peser sur sa commune. Le préfet, Didier Martin, a eu fort à faire pour lui répondre, promettant la fermeté de la justice et invoquant le futur plan d'accueil des gens du voyage. L'une des interventions les plus remarquées fut celle du maire de Crépy-en-Valois, Bruno Fortier. Théâtral, il s'est dit démuni face à un problème capital : le manque de médecin. « J'ai déposé des petites annonces dans les universités pour attirer des jeunes médecins. Nous allons construire une maison de santé, car il faut le faire. Mais qui va s'installer ? »

La réponse de l'Agence régionale de santé n'a pas fait mouche. « Il faut que les médecins locaux deviennent maîtres de stage, vanter les atouts de la commune, des hôpitaux... » Rien d'assez concret pour les maires qui, eux, envisageaient des mesures plus coercitives, quitte à forcer les jeunes médecins à s'implanter en campagne pour une durée déterminée. La prise de position de Jean-Michel Bouchard, maire de Fresne-l'Eguillon, a été unanimement saluée. Et pour cause, il a parlé d'argent. Il refuse de verser l'indemnité du trésorier-payeur, comptables publics qui aident les communes. « Si nous ne le faisons pas, ils deviennent soudain extrêmement pénibles et tatillons. J'assimile cela à une forme de racket ! » CHRISTOPHE Le-BAS ■



POLITIQUE NATIONALE

Tes (pri) maires en short... sur le terrain politique

Villeneuve-d'Ascq. « Ils mouillent le maillot sur le terrain des idées », s'esclaffe Florence Bariseau, organisatrice du Tournoi de foot de la primaire, hier au complexe Footsal de la Cousinerie. La vice-présidente aux sports à la Région, porte-parole de Nathalie Kosciusko-Morizet, a invité ses coreligionnaires des Républicains à taper dans le ballon

en affichant leurs préférences politiques. Chaque équipe arborait les couleurs de son choucho aux primaires de la droite et du centre qui auront lieu les 20 et 27 novembre. On reconnaissait quelques maires en short, comme celui de La Madeleine, Sébastien Leprêtre, estampillé Fillon, celui d'Attiches, Luc Foutry, qui soutient « AJ » ou encore celui de

Templeuve-en-Pévèle, Luc Monnet, arborant les lettres roses de NKM. Aucune équipe Poisson ou Coppé dans le tournoi mais un Fillon-Juppé-NKM en tiercé gagnant. La vérité du terrain se lira-t-elle dans les urnes ? M. VDK. PHOTO PLM ■



PRÉSIDENTIELLE

Les communistes mettent l'un des leurs dans la balance

La conférence nationale du PCF a voté, ce samedi, majoritairement en faveur de la désignation d'une candidature issue de ses rangs qui pourrait se retirer en cas d'accord pour un rassemblement plus large. Le dernier mot reviendra aux militants, fin novembre.

Mieux se faire entendre, ménager les possibilités de rassemblement, refuser l'attitude de Jean-Luc Mélenchon à leur égard. Les arguments avancés en faveur d'une candidature communiste à la présidentielle tout comme, d'ailleurs, ceux en faveur d'un appel à voter pour le candidat de La France insoumise ont été nombreux ce samedi dans l'amphithéâtre de la Cité des sciences, à Paris, où le PCF organisait sa conférence nationale sur 2017. Alors que ces deux hypothèses étaient en balance, c'est celle de la désignation d'un candidat PCF qui a finalement emporté la majorité avec 274 voix (52,8 %), contre 218 voix (42 %) pour l'autre option, soutenue par le secrétaire national du parti, Pierre Laurent, et 27 abstentions (5,2 %). Composée des membres du Conseil national, des parlementaires et de délégués issus des départements, cette conférence nationale n'aura cependant pas le dernier mot, qui revient à l'ensemble des adhérents du PCF, appelés au vote du 24 au 26 novembre.

Si, pour l'heure, l'une des deux options tient la corde, « l'unité des communistes (se fait) autour de (leur) démarche de rassemblement », a relevé Pierre Laurent en conclusion des travaux invitant, un peu plus tôt, à « prendre la mesure de la situation ». « Le danger n'est pas seulement celui d'une alternance comme on en a connue, ramenant la droite au pouvoir. Ce danger, c'est bel et

bien le risque d'une victoire politique, idéologique, électorale conjuguée de forces de droite radicalisées, décomplexées dans leurs choix ultra-libéraux et antirépublicains, et de forces d'extrême droite alliées à ce qui se fait de pire en Europe », a précisé le dirigeant communiste, évoquant le risque, dans ces circonstances, d'une « marginalisation des forces de transformation sociale ». Une résolution, adoptée à plus de 90 % par la conférence nationale, l'engage à la construction d'un « nouveau front populaire et citoyen » autour d'un double objectif : « Combattre la droite et l'extrême droite, et les empêcher de conquérir le pouvoir en 2017 » et « porter au pouvoir, au printemps, une nouvelle majorité politique de gauche alternative à l'austérité, au service des luttes sociales, pour ouvrir un espoir de progrès et de solidarité pour la France ».

Pour les communistes, s'il s'agit de trouver la meilleure voie à ce rassemblement.

Le contexte est difficile, dans un paysage dévasté par les coups du quinquennat Hollande-Valls. Une partie de la gauche, qui conteste la politique gouvernementale, est engagée dans ses propres primaires, à commencer par les « frondeurs » du PS, au risque d'un ralliement de dernière minute à une candidature contestée. Refusant « d'attendre la fumée blanche des primaires socialistes », Pierre Laurent a invité, dès vendredi,

les socialistes critiques à quitter le « bateau ivre » de la primaire, tout en se disant favorable à un soutien de Jean-Luc Mélenchon comme « première étape du rassemblement ». « Si un candidat socialiste sortait vainqueur de la primaire en affirmant sa volonté de rompre avec les politiques d'austérité qui ont été menées depuis cinq ans, je pense qu'au minimum, ça mériterait une discussion », a-t-il toutefois ajouté. Après le vote communiste, Arnaud Montebourg s'est, lui, montré prudent : « Les partis politiques s'autodéterminent librement », a-t-il déclaré, tout en se positionnant comme possible tête de pont de « l'union des gauches », à laquelle il dit travailler.

L'option d'une candidature communiste n'exclut pas cette possibilité, ni celle de s'allier, in fine, à Jean-Luc Mélenchon. « Cette candidature pourrait, si la situation l'exige, sur la base d'un accord politique et après consultation des adhérents, se retirer au profit d'une candidature commune d'alternative à l'austérité », stipule le bulletin de vote sur lequel les militants du PCF auront à se prononcer. Si, pour certains partisans de ce choix, le « tout sauf un candidat issu des primaires socialistes » prime, comme l'a lancé dans le débat le secrétaire de la fédération du Pas-de-Calais, Hervé Poly, pour d'autres la porte reste ouverte. « Le rassemblement peut se faire à partir d'un candidat communiste. Ce n'est pas se replier, c'est au contraire ouvrir les bras

et porter une conception du rassemblement qui est historiquement la nôtre », a jugé le chef de file des députés Front de gauche, André Chassaigne. « Je ne crois pas qu'il y ait deux gauche irréconciliables. Si, dans une forme de glaciation, on considérerait que c'est complètement à exclusion, ce ne serait pas nous qui serions perdants, en premier, ce serait la population », a ajouté l'élue du Puy-de-Dôme.

Ont sans doute aussi pesé les fins de non-recevoir envoyées par le candidat de La France insoumise aux demandes, notamment des signataires de l'appel. « En 2017, faisons front commun » favorable à sa candidature, de renoncer à imposer le mouvement qu'il a lancé et qui s'est doté de son propre programme, mi-octobre, comme seule bannière du rassemblement. « Ce cadre-là (celui de la France insoumise NDLR), ils n'arrêtent pas de le répéter, il ne bougera pas. Ils disent bienvenue aux communistes insoumis, mais en aucun cas, ce n'est une démarche de rassemblement », a jugé Pierre Lacaze, responsable du PCF en Haute-Garonne. « La déclaration solitaire de candidature, la création d'un mouvement dont il tente d'imposer les règles à tous les anciens partenaires du Front de gauche, sans succès Ce ne sont pas des actes qui ont favorisé le rassemblement. Mais, je le répète, le débat n'est pas clos », a constaté Pierre Laurent à l'issue des débats. Pour ceux qui ont plaidé en faveur d'un soutien à Jean-Luc Mélenchon, samedi, il est cependant possible de faire entendre la voix du PCF. « La

situation économique et sociale implique que les communistes, sans renoncer à ce qu'ils sont, entrent en campagne. Il n'est pas incompatible de faire une campagne communiste autonome et de se servir de l'outil Mélenchon en lucidité, en mesurant ses limites », a expliqué Sébastien Jumeau, le maire de Dieppe, proposant de réunir les parrainages d'élus PCF pour qu'ils constituent une « contribution lisible » à la campagne. D'autant, selon Frédérique Genevée, que « depuis des décennies, notre courant est toujours réduit du fait du vote utile (face à la droite et l'extrême droite NDLR), pour la première fois on a la possibilité d'inverser » la tendance.

Côté FI, après un silence radio appuyé vendredi et samedi, Alexis Corbière, le porte-parole de Jean-Luc Mélenchon, a estimé que le vote des communistes « ne change rien à la dynamique » autour de son candidat. Et d'ajouter : « Si des gens pensent qu'il faut absolument qu'ils soient présents à cette élection après avoir dit qu'il fallait le rassemblement. Bon courage, ce n'est pas mon problème. » Reste aussi l'épineuse question des élections législatives. Un scrutin majeur pour le PCF : « Nous appelons les Français à reconsidérer toute l'importance de ce scrutin. La France a besoin qu'une majorité des députés élus en juin prochain s'engage à porter pendant cinq ans des propositions de lois qui répondent aux exigences populaires », est-il écrit dans la résolution. Mais les conditions posées par La France insoumise inquiètent. Le mouvement

de Jean-Luc Mélenchon a annoncé mi-octobre vouloir présenter des candidats « labellisés » FI dans toutes les circonscriptions. A la clé une « charte » comprenant des conditions politiques et financières à l'obtention de l'investiture.

« S'il est sûr qu'aucun candidat communiste ne ratifiera (cette) charte, nous n'avons aucune garantie que si nous ne le faisons pas, il n'y aura pas partout, y compris là où nous avons des sortants, de candidats de La France insoumise », a relevé Igor Zamichieï, secrétaire du PCF parisien, pointant également des désaccords de fond avec Jean-Luc Mélenchon, notamment sur l'Europe. « Quel que soit notre choix, l'échéance sera difficile. Si nous provoquons la division nous ne serons pas compris », a argué, pour sa part, Patrice Bessac. Et le maire de Montreuil d'ajouter : « Je n'aime pas les ultimatums et les coups de menton des responsables de La France insoumise mais j'aime encore moins que mon parti sans préparation se lance dans une aventure qui ajoute au désordre. » Toujours est-il que, pour les législatives, le PCF met sur la table un autre « label », « unis pour l'humain d'abord », dans l'espoir de réunir largement autour d'un « pacte d'engagement pour une nouvelle majorité » (lire ci contre). « Aucune force, a insisté Pierre Laurent, ne peut prétendre constituer seule une majorité à l'Assemblée nationale. » ■

par Julia Hamlaoui



Un « pacte d'engagements » sonne l'entrée en campagne

programme Le PCF fait connaître ses propositions pour un socle commun aux forces de la gauche alternative.

La plupart des médias n'auront retenu de la conférence nationale des communistes de samedi que la préférence exprimée majoritairement par celle-ci pour une candidature communiste plutôt que pour celle de Jean-Luc Mélenchon. Si ce choix de traitement est compréhensible c'était le point à l'ordre du jour le plus débattu par les communistes, un fait a échappé aux « radars » de l'actualité : la décision de cette même conférence de soumettre au débat public un « pacte d'engagements pour construire le socle d'une nouvelle majorité () formée par les forces de la gauche alternative », selon le porte-parole du PCF, Olivier Dartigolles.

Un acte majeur de la conférence nationale, car c'est sur cette base que les communistes vont entrer en campagne dans les jours à venir. « Le premier acte politique de notre conférence, c'est la mise à disposition de toutes et tous des propositions qui figurent dans le pacte d'engagements communs pour la France », a déclaré Pierre Laurent. Le secrétaire national du PCF a consacré vingt minutes, sur les soixante qu'a duré son discours de clôture de la conférence, à détailler le contenu et le sens de ce pacte, dont « quatre mots constituent le fil rouge : progrès, démocratie, égalité et paix ».

Divisé en sept chapitres qui forment autant d'« axes de campagne », selon la résolution adoptée par les délégués, le livret s'appuie sur les résultats de la consultation citoyenne menée d'avril à octobre par les communistes, au cours de laquelle ils ont rencontré 400 000 personnes et fait remplir 65 000 questionnaires. « Pour chacun de ces axes, nous présentons aujourd'hui des premières mesures pour un programme de gouvernement » destinées à être enrichies « tout au long de la campagne électorale », expliquent les communistes en préambule du livret.

Dans le premier chapitre, qui propose de « prendre le pouvoir sur la finance et partager les richesses », le PCF avance les idées d'un « pôle public bancaire », d'une « COP fiscale » mondiale contre l'évasion fiscale, ou encore de l'augmentation des salaires et des minima sociaux. Le chapitre suivant propose d'engager un « processus constituant » pour « sortir du présidentialisme et redonner la primauté au Parlement ». Une « nouvelle République » synonyme, pour les communistes, de droit de vote des étrangers aux élections locales, de nouveaux pouvoirs citoyens comme l'« initiative législative » et « référendaire », d'un « statut de l'élu ». Un autre volet du pacte propose d'en finir avec les « logiques libérales qui sacrifient notre avenir » : abrogation

de la loi El Khomri, passage aux 32 heures, éradication de la précarité, « statut protecteur de la jeunesse » avec un revenu et un emploi ou une formation pour chacun

« L'égalité femmes-hommes » fait aussi l'objet d'un chapitre, de même que la fin de l'austérité et la relance des services publics, l'impulsion d'un « nouveau mode de production et de consommation » pour « produire autrement et protéger la planète » (moratoire sur les licenciements, « renouveau industriel »), et, enfin, le chantier pour « changer l'Europe » (abrogation du traité budgétaire, nouveau traité européen, nouvelles missions de la BCE pour l'emploi et les services publics, abandon des Tafa, Ceta et Tisa, conférence pour la paix).

Ce pacte d'engagements sera « mis en débat dans tout le pays » dès « la semaine prochaine », a indiqué Pierre Laurent, signifiant que les communistes n'attendront pas d'avoir fait un choix définitif en vue de la présidentielle pour « travailler au rassemblement des forces à gauche » disponibles pour œuvrer, nationalement et dans chaque circonscription, à un « nouvel âge pour le progrès social » et « la démocratie ». ■

par Sébastien Crépel



TEL QUEL

« Le PCF est aujourd'hui la force qui tient la gauche debout »

« A l'issue de cette conférence nationale, le PCF est déterminé, plus que jamais à jouer un rôle important pour les échéances de 2017, pour contribuer à ouvrir un nouvel espoir à gauche pour notre pays. Notre unité, nous la construisons au service de cet objectif depuis des mois, dans un débat qui ne fait pas seulement honneur au Parti communiste mais à la vie politique française. Le débat d'aujourd'hui encore a été libre, vif, contradictoire, mais toujours respectueux des points de vue exprimés. C'est une belle leçon de démocratie, une extraordinaire leçon de vie politique (). Je tenais à le dire, je suis plus que jamais fier d'être secrétaire national d'un parti, le PCF (salve d'applaudissements), qui est capable de débattre en pleine lumière, libre-

ment, avec l'implication de toute sa richesse humaine et politique (). Ici, il n'y a pas et il n'y aura jamais de militants ravalés au statut de supporters de candidat autoproclamé (). Le PCF est aujourd'hui la force qui tient la gauche debout. Je le pense encore plus aujourd'hui, renforcé dans l'idée que les partis politiques sont essentiels à la démocratie et son expression. Je sais bien la mode de dénigrer les partis. Mais oui, quand ils sont capables de ne pas renoncer à leur mission, le service de l'intérêt général, et quand ils ne se transforment pas en écurie présidentielle, ils sont un apport essentiel à la vie démocratique (...) Le pays a besoin de partis politiques qui disent ce qu'ils font et font ce qu'ils disent. Et nous nous honorons d'être de ceux-là. Forts de toutes

les initiatives que nous avons prises depuis le mois de janvier pour créer les conditions d'un rassemblement le plus large possible, nous allons travailler à renverser le scénario qu'on nous présente inlassablement comme inéluctable, celui d'un éclatement à gauche et d'une victoire de la droite et de l'extrême droite. Travailler inlassablement au rassemblement des forces qui, à gauche, peuvent éviter les nouvelles régressions promises, et ouvrir le chemin d'une politique d'un nouvel âge, pour le progrès social, la démocratie, pour une France qui agisse pour la paix et la coopération, en Europe et dans le monde » ■



LUNDI POLITIQUE

Gérard Filoche voit les ouvriers plus à gauche qu'ils ne le sont

INTOX

Non, Gérard Filoche ne laissera pas dire à ses intervieweurs que 43 % des ouvriers français votent FN. Le candidat à la primaire de la gauche oppose à ce chiffre (un sondage d'avant le scrutin des dernières élections régionales) un autre chiffre, également spectaculaire : 70 % des ouvriers votent à gauche. « *Je vous dis que 70 % des travailleurs, comme on dit, c'est-à-dire de ceux qui sont salariés, qui n'ont que leur force de travail à vendre, eh bien 70 % de ces gens-là votent à gauche. Il en reste une partie qui évidemment vote à droite et à l'extrême droite, c'est déplorable, ils se trompent, ils se font avoir, ils se feront rouler mais la majorité écrasante du salariat vote à gauche* », explique-t-il sur France Info. Rebelote sur BFM : « *En vérité, 70 % des ouvriers et des salariés de façon générale votent à gauche. Mais depuis que Hollande ne fait pas une politique de gauche, cette partie-là s'abstient. Donc après vos chiffres ils sont sur la partie qui se mobilise [...]. La majorité qui est consciente aujourd'hui, elle est passée d'un vote à gauche qui était absolument massif il y a cinq ans à une abstention.* »

DÉSINTOX

Pour infirmer le succès électoral du FN, Filoche brandit deux arguments : le premier est que le score affiché ne tient pas compte de l'abstention, ce qui est exact. Il est plus juste de parler en pourcentage de vote exprimé. Ce qui ne vaut d'ailleurs pas que pour le FN, mais

aussi pour les autres partis. Gauche comprise...

Le deuxième argument est que ce score du FN s'explique, de manière conjoncturelle, par l'effondrement du vote populaire à gauche dû à la politique de Hollande depuis son élection. A en croire Filoche, jusqu'à la présidentielle de 2012, le vote des ouvriers était absolument massif à gauche : 70 %, donc. Cet argument-là est plus contestable.

On trouve trace de ces 70 % dans un sondage CSA mené le jour du deuxième tour de l'élection présidentielle, mais ce sondage est celui qui donne la fourchette la plus haute sur le vote ouvrier pour François Hollande. D'ailleurs, concernant les « employés » (Filoche mélange dans ses propos les « ouvriers », « salariés » et « travailleurs », que l'on pourrait donc regrouper sous la catégorie « employés »), ce chiffre tombe à 57 % selon ce sondage. Quatre autres instituts situent plutôt le vote des ouvriers entre 54 et 58 % pour François Hollande. « *C'est seulement quelques points au-dessus de la moyenne de l'électorat, il n'y a pas de vote ouvrier extraordinaire* », tempère Florent Gougou, enseignant-chercheur à Sciences-Po Grenoble et spécialiste du vote ouvrier. Au second tour, le candidat socialiste avait en effet remporté près de 52 % des voix au total : les ouvriers ont donc plus voté à gauche que l'ensemble de l'électorat, mais pas de manière massive selon la majorité des enquêtes. Cette tendance est d'ailleurs la même qu'en 2007, quand Ségolène Royal recueillait entre 54 % et 56 % des

votes ouvriers au second tour. Sur-tout, ces chiffres ne concernent que le second tour, qui nécessite de départager deux adversaires et ne prend plus en compte (pour 2012 du moins) le Front national, contre lequel Filoche agite justement son chiffre de 70 %. En regardant les premiers tours des présidentielles et les législatives, on s'aperçoit que l'électorat ouvrier n'adhère plus massivement à la gauche depuis bien longtemps.

Il faut remonter trente-cinq ans en arrière pour trouver les chiffres que donne Gérard Filoche. Une étude de la fondation Jean-Jaurès, publiée en 2013, revient sur le vote des ouvriers : 70 % d'entre eux ont bien un jour voté à gauche, c'était à la fin des années... 70.

En 1968, en 1973 et en 1978, 58 %, 68 % et près de 69 % des ouvriers votent à gauche pour les législatives. « *Après une première sanction en 1986, les législatives de 1993 marquent le début du désalignement électoral des ouvriers avec la gauche. La fin du cycle intervient en 2002 quand les ouvriers n'accordent plus aucune préférence à la gauche* », écrit le think tank proche du PS.

Florent Gougou partage cette analyse : « *A la fin des années 70, le vote ouvrier pour la gauche atteint son maximum.* » La tendance est similaire si l'on regarde les sondages post-électoraux du premier tour des présidentielles depuis 1969. Après un pic en 1981, le recul commence. Ce que le chercheur ne lie pas forcément avec l'arrivée de la gauche au pouvoir (même si elle est concomitante),

mais avec le renouvellement des générations. La baisse du vote ouvrier pour la gauche se constate à travers toute l'Europe dès la fin des années 70, quand de nouvelles générations d'ouvriers arrivent : *«Le monde ouvrier est frappé par la crise économique, le chômage, et ce qu'ils veulent, c'est du travail, explique Florent Gougou. Se battre contre un patron, c'est une idée difficile à défendre quand le patron est celui qui donne l'emploi.»* Les ouvriers ne voient donc plus la

gauche comme un recours contre les difficultés économiques. Au même moment, apparaît un monde ouvrier de plus en plus individualisé. *«C'est la fin de la culture de classe et de la conscience collective.»*

En fait, on a beau parler de la classe ouvrière comme d'un ensemble homogène, ce ne sont pas les mêmes personnes qui ont voté à gauche dans les années 70, et qui se seraient reportées vers l'extrême droite au-

jourd'hui. Les nouvelles cohortes électorales ouvrières n'ont pas arrêté de voter à gauche, elles n'ont jamais voté pour elle. Mais ce désamour pour la gauche n'est pas nouveau. Et il ne sert à rien de s'appuyer sur un sondage du deuxième tour de 2012 pour essayer de convaincre que le vote populaire n'aurait muté que depuis quatre ans. ■

par Pauline Moullet



LUNDI POLITIQUE ENTRETIEN

Louis Gallois : « Le déclin industriel est le terreau du FN »

Le grand patron, qui fait partie de ceux qui ont initié le virage économique libéral du quinquennat Hollande, se déclare contre le revenu universel, pour l'allègement du coût du travail, tout en affirmant continuer son combat contre l'exclusion.

Président du conseil de surveillance de Peugeot SA, Louis Gallois, grand patron souvent classé à gauche, est à l'origine du tournant économique pris fin 2012 par François Hollande en faveur des entreprises. Bilan, quatre ans après, avec l'homme qui est aussi président de la Fédération des acteurs de la solidarité.

La politique de l'offre, notamment via le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE), peine à produire des résultats, tout en faisant perdre à la gauche son identité. Comment le vivez-vous, en tant qu'auteur du rapport qui a initié cette politique, mais aussi en tant qu'homme qui se réclame de la gauche ?

Je suis plutôt keynésien, donc favorable à une politique de la demande. Mais j'ai constaté qu'en France, ce n'était pas la demande qui était la plus malade, mais l'offre. Et qu'il fallait donc traiter cette dernière. Quatre ans après, je pense que ce diagnostic est toujours pertinent.

Sur quelles bases avez-vous établi ce diagnostic ?

L'appareil industriel s'effiloche et la balance commerciale des produits manufacturés est déficitaire depuis 2007, c'est-à-dire que l'offre française ne répond plus à la demande intérieure. Dans ces conditions, toute relance de la demande se traduit par un afflux d'importations :

augmenter la demande de 1 % fait progresser les importations de 3 %. Ce constat allait contre ce que j'ai longtemps pensé, mais c'est la réalité.

Et pourtant, les résultats tardent à venir...

La politique dite de compétitivité n'a pas d'effets immédiats. Elle cadre mal avec les échéances politiques.

Vous l'aviez dit, à l'époque, à Hollande ?

J'ai fait un constat et expliqué que si l'on voulait redresser la situation, il faudrait dix ans. Pas cinq, mais dix ans ! Ceci dit, je constate que même si la photo est déprimante, le film, lui, est plus encourageant.

C'est-à-dire ?

Certes, la part de l'industrie dans le PIB plafonne entre 10 et 12 %, nos parts de marché se sont réduites et l'investissement industriel reste insuffisant. La France, par exemple, à moitié moins de robots que l'industrie italienne. Mais il y a aussi des signes encourageants, même s'ils sont fragiles : les marges des entreprises se sont redressées, l'investissement industriel est reparti à la hausse en 2016 et pour la première fois depuis 2009, sur deux trimestres d'affilée, il y a plus de créations de sites industriels que de fermetures. A entreprise comparable, la

recherche industrielle est plus élevée en France qu'en Allemagne. Nos start-up sont dynamiques. L'enjeu, c'est d'entretenir ce mouvement. Les effets sur l'emploi sont lents à venir, mais il y aura cette année plus de 130 000 créations nettes d'emplois en France.

Pas dans le secteur industriel, qui est toujours atone...

L'industrie fait 3 à 5 % de productivité par an. C'est elle qui porte largement les gains de productivité de l'économie française. Pour qu'elle crée de l'emploi, il faudrait théoriquement que la production industrielle augmente plus que les gains de productivité. Il ne faut donc pas attendre de l'industrie qu'elle génère beaucoup d'emplois. Elle soutient, en revanche, l'emploi qui se crée ailleurs.

Deux économistes, Pierre Cahuc et André Zylberberg, vous accusent dans leur ouvrage (1) de lobbying en faveur de l'industrie et de négationnisme économique.

Si je fais du lobbying pour l'industrie ? Oui, et je l'assume ! Car l'industrie, c'est 80 % de la recherche privée française, 90 % des exportations, et parce qu'un emploi industriel génère trois à quatre emplois dans le reste de l'économie. J'ai proposé un allègement de cotisations sur les salaires intermédiaires car mon objectif, c'était la compétitivité

du secteur exposé à la concurrence internationale. Dans l'aéronautique, par exemple, il n'y a pas de différence entre la France et l'Allemagne concernant les opérateurs. Mais pour les ingénieurs, en revanche, le coût est de 30 % plus élevé en France qu'en Allemagne à cause des cotisations sociales. Croyez-vous que cela n'a aucune importance dans les arbitrages des chefs d'entreprise? Ceci dit, je reconnais que les allègements de charges sur les bas salaires ont un effet plus fort et plus rapide sur l'emploi que ceux sur les salaires intermédiaires.

En avez-vous parlé à Cahuc et Zylberberg ?

J'aime le débat mais je n'admets pas l'insulte. Assimiler le combat pour l'industrie à celui du lobby du tabac aux Etats Unis ou me faire traiter de négationniste constituent des injures graves et blessantes. Quant au titre du chapitre de leur livre qui me concerne, avec Jean-Louis Beffa et Denis Ranque (« Ces patrons qui coulent la France ») ... c'est vrai que nous sommes bien connus, avec Beffa et Ranque, pour avoir coulé les entreprises où nous sommes passés !

Reste que la part du coût du travail dans le coût total d'une voiture, par exemple, est très faible, de l'ordre de 14 %. Réduire les charges qui pèsent sur le travail de 6 %, avec le CICE, c'est marginal, non ?

Mais la marge d'une entreprise automobile généraliste, c'est 4 à 5 % ! Donc tous les coûts sont importants. Le coût du travail est clairement mesurable, pays par pays. Entre l'Espagne et la France, par exemple, les coûts d'approvisionnement sont les mêmes. La différence peut se faire sur le coût du travail. Alors je reconnais que c'est difficile à faire admettre, mais quand vous abaissez la

charge salariale de 14 à 12 % du chiffre d'affaires, vous gagnez 2 % de marge sur une entreprise qui en fait 4 ou 5 %... Pour sortir de la dictature des coûts, il faut monter en gamme et donc dégager des marges pour investir.

Si cette politique tarde à produire ses effets, sur le plan idéologique, vous avez gagné : tous les candidats de droite proposent de nouveaux allègements pour les entreprises. Alors qu'au niveau du Smic, il n'y en a presque plus...

La question du coût du travail au niveau du Smic ne sera jamais réglée. Tout un courant d'opinion considère que même sans les charges, il est trop élevé. Je n'en fais pas partie : vivre avec le Smic est déjà très difficile et c'est une question de dignité du travail. La France ne doit pas jouer la carte des jobs à prix cassés, comme certains pays. Quant aux nouveaux allègements de charges proposés par la droite, je pense qu'ils vont être très difficiles à mettre en œuvre. Les ménages ont été beaucoup plus matraqués fiscalement que les entreprises et vont demander que les allègements portent désormais sur eux. D'autre part, j'attends de voir sur quoi vont porter les économies sur la dépense, compensant ces allègements. Je suis attaché au modèle social français.

Le revenu universel de base monte dans le débat public. Y êtes-vous favorable ?

Je suis favorable au rapport Sirugue, qui propose d'arriver progressivement à un seul minimum social - contre une dizaine actuellement - avec des modulations en fonction des possibilités d'insertion des bénéficiaires ou au contraire des handicaps. Mais je suis contre un revenu universel versé à tous. Outre qu'il faudrait faire admettre à l'opinion pu-

blique que des gens puissent bénéficier de ce revenu alors qu'ils n'en ont pas besoin, je suis très réservé sur la perte du lien entre la rémunération et le travail. Enfin, un tel dispositif coûterait, en net, entre 200 et 500 milliards d'euros. Comment le financer? Par les impôts? Ça fait un sacré paquet... Certains libéraux proposent de supprimer les autres prestations sociales, pourquoi pas l'assurance maladie? Ce serait le retour au XIXe siècle!

Près de 150 000 jeunes sortent du système éducatif, chaque année, sans diplôme ni formation. Que faut-il faire ?

A la fin de l'enseignement primaire, aucun élève ne doit entrer au collège sans les acquis indispensables. Le primaire, c'est la priorité des priorités. Peut-être faut-il aussi réexaminer le collège unique. Là aussi, je reviens sur certaines de mes convictions. Mais je suis frappé de voir que lorsqu'on amène de jeunes adolescents au préapprentissage, puis à l'apprentissage, on évite le décrochage. Regardons ce qui se fait dans les écoles de production où, à partir de 14 ans, les gamins sont placés dans des ambiances de travail et poursuivent leur scolarité sur le lieu de ce travail. On en rattrape beaucoup qui étaient en décrochage. Ensuite, ils s'engagent dans l'apprentissage, qui est la porte vers l'emploi, et parfois reviennent à des cursus scolaires.

Pourquoi l'apprentissage français ne décolle-t-il pas ?

L'Education nationale doit devenir un acteur à part entière de l'apprentissage. Cela suppose que les lycées professionnels deviennent des lieux d'apprentissage, c'est-à-dire des centres de formation d'apprenti (CFA). Il y a 40 000 apprentis pour 750 000 jeunes dans les lycées pros.

Si on portait ce volume à la moitié, cela ferait 300 000 apprentis de plus. Il y a des obstacles, dont le fait que les professeurs de lycée professionnel sont moins payés quand ils sont maîtres d'apprentissage que lorsqu'ils font des cours au lycée. Les lycées pros ne doivent plus voir l'apprentissage comme un concurrent mais comme une affaire qu'ils mènent eux-mêmes. Dans les entreprises, il y a des secteurs où l'apprentissage est une tradition (restauration, artisanat...), mais d'autres branches sont beaucoup moins actives. Même constat contrasté pour les régions. Le triangle entreprises-Education nationale-régions doit mieux fonctionner.

Investi dans la lutte contre l'exclusion, comment voyez-vous la société française ?

En France, le taux de pauvreté est plutôt inférieur à la moyenne européenne et les inégalités y ont moins crû que dans d'autres pays du continent. Ce qui frappe, en revanche, c'est l'enkystement des inégalités et de la pauvreté. Les pauvres sont de plus en plus pauvres, les inégalités sociales se reproduisent de génération en génération ; elles se doublent maintenant d'inégalités territoriales préoccupantes. La France se divise entre ceux qui bénéficient de la mondialisation, de l'évolution de l'économie, du numérique, et qui habitent le plus souvent dans une quinzaine de métropoles, et le reste du pays qui se sent abandonné.

La mobilité en France n'a pourtant jamais été aussi facile.

Encore faut-il en avoir les moyens. Mais la mobilité, c'est aussi la capacité à changer de boulot, de niveau de formation, s'approprier le numérique ou parvenir à se faire embaucher par ~~les boîtes les plus dynamiques. Et~~

tout cela se concentre dans une quinzaine de métropoles en France. C'est caricatural, car on peut dire que les zones côtières se développent avec le tourisme ou que la plasturgie est dynamique à Oyonnax (Ain). Mais allez en Picardie, dans les Vosges ou dans le Limousin, vous voyez que le pays souffre.

Comment l'expliquer ?

La désindustrialisation de la France a joué un rôle clé. Mais ce phénomène de concentration sur les métropoles se fait dans le monde entier. C'est un des fruits de la globalisation. Le Brexit en Grande-Bretagne est largement dû au fait qu'une partie des Britanniques voit le développement de Londres comme quelque chose dont ils ne bénéficient pas. En Allemagne, c'est l'Est qui est en décrochage par rapport à l'Ouest, où le tissu industriel est puissant. En France, les villes petites et moyennes, où il y avait jadis une industrie, se sont affaïssées. Et ce déclin, c'est le terreau du Front national. A contrario, les métropoles vont bien, hors des « quartiers ». Le taux de chômage y est faible, la recherche puissante, les investissements (d'avenir) actifs et les centres-ville vivants.

Dans cette France des territoires en déclin, les personnes en difficulté sont stigmatisées. Que pensez-vous du climat politique ?

Traiter les démunis d' « assistés » crée de vrais traumatismes. Est-ce que l'on s'est mis à la place de ces 8,5 millions de Français à qui l'on colle cette image de fainéants ou de fraudeurs ? Il faut au contraire jouer la solidarité. La Fédération des acteurs de la solidarité *[ex- Fnars, dont Louis Gallois est président, ndlr]* va tenir son congrès sur le thème « la solidarité est un investissement pour tout le monde et dont tout le monde bénéficie ». ~~Je suis convaincu que la~~

solidarité est un vrai projet républicain. Sur les migrants, je ne suis pas fier que les Irakiens ou les Syriens hésitent à venir en France parce qu'ils savent qu'ils ne sont pas par tout les bienvenus. Est-on incapable d'accueillir 50 000 ou 60 000 migrants, alors que nos voisins font nettement plus ? C'est le signe inquiétant d'un pays qui se replie sur lui-même. Il faut sortir de là.

(1) *Le négationnisme économique, et comment s'en débarrasser*, Flammarion, septembre 2016.

Les premières fois du prochain président

La première décision ?

Réduire le nombre de parlementaires à 300 députés et à 100 sénateurs.

Le premier voyage officiel ?

La Grèce, pour soutenir la remise de sa dette.

La première personne reçue à l'Elysée ?

Le nouveau Prix Nobel français de Chimie, Jean-Pierre Sauvage.

Le premier déplacement dans le pays ?

Là où les PME et les ETI industrielles s'épanouissent : région d'Oyonnax, bassin des Herbiers (Vendée), vallée de l'Arve...

Le premier grand discours ?

La solidarité est un investissement d'avenir. ■

par Grégoire Biseau, Tonino Serafini et Luc Peillon

